

AU CHÂTEAU DE RAMEZAY

La Nouvelle-France revit enfin en français

Piquées au vif d'apprendre que, depuis février dernier, le Château de Ramezay faisait revivre la Nouvelle-France, en anglais, grâce à une initiative de la Junior League (voir LA PRESSE du 27-2-75), une quinzaine de Québécoises sont littéralement sorties de leur cuisine pour se rallier à Michèle Guilbeault, qui cherchait à former un groupe francophone.

Et c'est ainsi que Les Guides de Ramezay ont vu le jour, avec pour objectif d'animer le Château tous les mercredis matin, de 9h30 à 11h30, à l'intention des écoliers du deuxième cycle de l'élémentaire.

Mais avant d'assumer officiellement leur rôle, ces dames ont plongé avec ferveur, dès le printemps, dans des recherches historiques, artistiques et culinaires, se rapportant à la Nouvelle-France.

Gracieux costumes
Avec \$1,000, que leur a avancé le Musée de

Ramezay, elles se sont procuré un métier à tisser plus que centenaire et un rouet. Le reste du montant a servi, entre autres, à la confection de costumes distinctifs.

Les Guides de Ramezay ont la chance de compter dans leur groupe Annette Poirier, qui a été costumière à l'Opéra du Québec et à Radio-Canada. Elle a créé à leur intention de ravissants costumes rappelant l'époque des Forges de St-Maurice: corsage lacé, blouse blanche et jupe imprimée. Le comité des costumes s'est chargé de l'exécution. "Tout se fait en groupe", souligne la présidente, Mme Guilbeault.

Les jeunes femmes se sont partagé les salles du musée et elles se sont mises à deux pour en explorer les richesses. De mercredi en mercredi, car elles se sont toujours réunies ce jour-là, elles ont échangé avec leurs compagnes, leurs découvertes et leurs connaissances.

Ingéniosité des ancêtres
"Tout ce que nous voyons, fait ressortir l'ingé-

nosité des ancêtres", de s'exclamer Lise Cadotte, devant le banc du sellier et le lave-légumes.

"J'aime enseigner l'histoire à mes enfants; le régime français les fascine", ajoute-t-elle.

Il fascine aussi ces dames qui ont entrepris, pour en faire la démonstration, d'apprendre les métiers pratiqués au 17^e et au 18^e siècles: tissage, ceinture fléchée, art culinaire, etc.

Ce sont des arts aussi visuels que concrets, qui laissent un souvenir mémorable à l'enfant, surtout s'il peut goûter aux bonnes recettes d'autrefois et essayer de tisser une ceinture fléchée. On en a prévu de toutes petites, à sa mesure.

"Ma plus grande satisfaction est de voir les enfants absorber facilement l'Histoire", observe Jacqueline Sweeny, qui la leur sert sur un plateau, en même temps que les petits pains de sa confection car elle partage, avec Michèle Alepin, la responsabilité de la cuisine.

Un succès réconfortant
Ces dames auront fort à faire dans les mois à

venir, étant donné que les réservations vont déjà jusqu'à la mi-mai et l'on peut difficilement, vu l'espace restreint, accueillir les classes d'écoliers qui ne se sont pas inscrites.

Ce succès, combien réconfortant pour les Guides de Ramezay, prouve à quel point leur initiative répondait à un besoin. Les animatrices voudraient être capables d'accueillir leur petit monde plus d'une fois par semaine, mais il faudrait pour cela qu'elles augmentent leurs effectifs.

Aussi les dames qui se sentent une vocation de guide, sont-elles invitées à se rendre au Château de Ramezay le mercredi, entre 9h30 et 11h30. Elles pourront voir à l'oeuvre celles qui ont lancé ce mouvement enrichissant et discuter de leur engagement, en connaissance de cause.

Textes: Lily TASSO
Photos: Réal ST-JEAN



Un groupe d'élégantes Guides de Ramezay. Dans l'ordre habituel: Mmes Rita Archambault, Madeleine Morin, Louise Malinowski, Marie-Paule Meyrand, Michèle Guilbeault, Jeannine Parent, Michèle Alepin, Jacqueline Sweeny, Huguette Hotte, Lise Cadotte.



Mme Madeleine Morin montre à la petite Michèle comment tisser une ceinture fléchée.



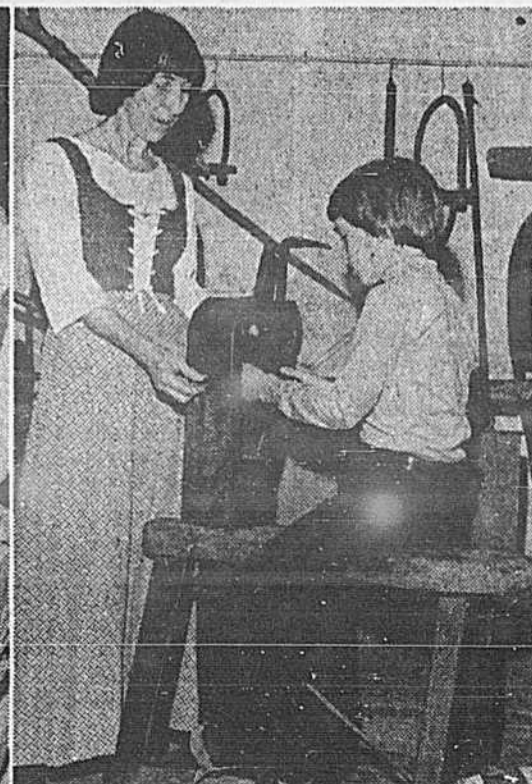
Les préparations culinaires de Mmes Jacqueline Sweeny, à gauche, et Michèle Alepin, ont visiblement du succès.



Cette pompe à incendie du 19^e siècle ne manque pas de passionner deux écoliers qui suivent attentivement les explications de Mme Jeannine Parent.



Mme Rita Archambault procède au passage en filasse sur un métier plus que centenaire, pendant que Valérie et Benoît suivent avec intérêt l'opération.



Le jeune Simon semble fasciné par le banc du sellier dont Mme Huguette Hotte lui révèle les secrets.



Mmes Lise Cadotte (à gauche) et Marie-Paule Meyrand ont une prédilection pour cette balance du 17^e siècle et l'horloge antique qui lui sert de toile de fond.

MEDECINE D'AUJOURD'HUI

La médecine préventive chez l'enfant

Trois facteurs contribuent, du point de vue préventif, à modifier l'aspect des maladies chez l'enfant. Ce sont :

- l'hygiène générale, et particulièrement celle concernant la première année de la vie;
- les vaccinations;
- les traitements préventifs dans certaines maladies.

La décroissance continue de la mortalité des jeunes enfants est un fait. L'analyse des facteurs extérieurs, intervenant comme causes favorisantes de la mortalité infantile, montre que de grands progrès peuvent être réalisés dans ce domaine, en ce qui concerne l'influence :

- du milieu social (taux de décès élevé dans les classes modestes et laborieuses);
- de la nature du lieu de résidence, la campagne étant maintenant plus touchée que la ville, du fait de l'équipement médico-social urbain plus développé;
- de la région, les taux les plus forts se situant dans les zones industrielles à forte densité de population. Ou, à l'opposé, dans certaines zones rurales peu développées, ainsi que dans les régions à forte consommation d'alcool;
- sans omettre celle d'une alimentation, trop souvent encore mal réglée.

La vaccination préventive représente le monde d'immunisation le plus rationnel, parce qu'il tente d'imiter la nature; il faut se souvenir, toutefois, qu'elle ne doit pas être appliquée sans discernement et qu'elle nécessite une technique correcte, comprenant :

- l'étude minutieuse des antécédents personnels et héréditaires du sujet, ainsi que celle de ses réactions tuberculeuses;
- avant chaque injection, même s'il ne s'est rien passé d'anormal aux précédentes, un examen clinique attentif, l'analyse

des urines, la vérification de la température, éventuellement, l'étude des tests allergiques, ensemble de précautions pouvant permettre de déceler les contre-indications possibles;

- la surveillance post-vaccinale et le dépistage des réactions secondaires.

La vaccination, en ce qui concerne les enfants, est obligatoire ou fortement recommandée, suivant le cas, contre la tuberculose, la varicelle, la diphtérie, le tétanos, les fièvres typhoïdes et paratyphoïdes, la poliomyélite et la coqueluche, ainsi que le vaccin antimorbilleux (rougeole).

En dépit d'incidents, pas toujours bénins mais, heureusement, fort rares, sans vouloir réveiller de vieilles et vives controverses, il est difficile de nier en bloc l'utilité des vaccinations: le recul massif des maladies qu'elles concernent, de même que la bénignité des formes survenant parfois chez les sujets vaccinés, ne sont pas contestables et suffisent à prouver la valeur de cette forme essentielle de la médecine infantile préventive.

Il est possible d'empêcher l'apparition d'une maladie contagieuse en milieu épidémique ou prévenir éventuellement son aggravation, grâce aux gamma-globulines. L'immunité obtenue persiste un mois environ et les injections peuvent être renouvelées sans avoir à redouter des accidents anaphylactiques.

L'action des gamma-globulines peut être considérée comme certain dans la rougeole, la rubéole (mesure préventive particulièrement utile chez la femme enceinte pour prévenir les malformations du fœtus), la coqueluche, la varicelle, l'hépatite à virus; probable dans la scarlatine et d'assez nombreuses affections à virus: poliomyélite, grippe, herpès, oreillons, etc.



Soupe pour l'après-ski

Une bonne soupe fumante quand on revient d'une randonnée dans la neige et le froid, remet les courages en place. Un bon plat qui sort du four remet les estomacs d'aplomb. Ces deux recettes, très simples dans leur exécution et dans le choix de leurs ingrédients donnent des plats très nourrissants, à peu de frais. Elles empruntent au lait écrémé la valeur de leurs éléments nutritifs.

1 1/2 l. d'oignon haché
 1/2 l. de céleri en dés
 1/2 l. de piment vert, en dés
 1 l. de carottes, en rondelles
 3 c. à table de beurre
 2 l. de pommes de terre crues, en dés

2 l. de bouillon de poulet
 1/2 c. à thé de sel
 1/4 c. à thé de poivre
 1/4 c. l. de persil frais, haché
 1 boîte (12 onces) de maïs en grains
 1 l. de chou haché
 1/2 l. de lait écrémé en poudre
 2 l. d'eau

• Faire cuire l'oignon, le céleri, le piment vert et les carottes dans le beurre jusqu'à ce que les légumes prennent une apparence transparente. Ajouter les pommes de terre, le bouillon et le persil.

• Faire mijoter, à couvert, jusqu'à ce que les légumes soient tendres (15 à 20 minutes).

• Incorporer le maïs et le chou et laisser cuire cinq minutes de plus.

• Délayer la poudre de lait écrémé avec les deux tasses d'eau et ajouter à la soupe. Faire chauffer.

NB — Cette recette donne 8 tasses de soupe.

1/4 l. de beurre
 1/4 l. de farine
 1 c. à thé de sel
 1/2 c. à thé de poivre
 1/2 c. à thé de moutarde sèche
 1/2 l. de lait écrémé en poudre
 2 l. d'eau
 1 1/2 l. de fromage râpé
 4 l. de macaroni cuit (2 l. non cuit)

• Faire fondre le beurre et ajouter, en remuant, la farine et les assaisonnements et le lait écrémé en poudre. Incorporer l'eau graduellement et faire cuire, en remuant souvent, jusqu'à ce que la sauce devienne lisse et épaisse.

• Ajouter le fromage et faire chauffer en remuant jusqu'à ce qu'il fonde.

• Ajouter le macaroni cuit; verser dans un plat allant au four beurré. Faire cuire à 350 degrés pour faire dorer légèrement.

NB — Cette recette sert six personnes.

vosre horoscope

LES ENFANTS NES CE JOUR aimeront les nobles discussions; d'un mental élevé, ils connaîtront l'amour des études religieuses ou philosophiques; de réelles aptitudes artistiques pourront leur apporter la gloire. Les revers qu'ils peuvent subir au cours de leur existence seront généralement momentanés.

BELIER DU 21 MARS AU 20 AVRIL

L'argent est difficile à gagner et facile à dépenser! Vous pouvez réaliser des démarches ou des projets audacieux. Un changement inattendu peut modifier sensiblement votre situation sociale; vous pouvez être promu à un poste clef. Ne laissez pas passer vos chances!

TAUREAU DU 21 AVRIL AU 20 MAI

N'accordez pas trop d'importance à des nouvelles sans fondement. Restez maîtres de la situation et ne vous laissez pas influencer. En amour, réagissez contre un sentiment d'incertitude; vous réaliserez vos desirs, ce n'est qu'une question de temps.

GEMEAUX DU 21 MAI AU 21 JUIN

Etat de tension sur le plan des relations familiales. Si votre anniversaire se situe durant cette période, un événement important concernant le foyer modifiera votre vie de fond en comble. Relations sociales intéressantes, succès de prestige.

CANCER DU 22 JUILLET AU 22 JUILLET

Dépenses importantes pour un enfant, ou à l'occasion de la fête d'un familier (anniversaire) ou pour un cadeau (baptême, fiançailles, mariage). Satisfaction sentimentale; vous plaisez et on vous plait. Petits succès mondains.

LEON DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Constance et persévérance seront vos meilleures armes pour mener à bien certains projets; si des circonstances inattendues se présentent, ne vous laissez pas impressionner; modifiez votre plan de travail et attendez les événements.

VIERGE DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Faites preuve de plus de souplesse. Acceptez le pro-

gramme de réjouissances proposé par votre conjoint; vous vous épargnez ainsi des heurts et des petits conflits. Fuyez les personnes pénibles et envahissantes. Gains à la suite d'une promotion.

BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Situation matérielle fluctuante; limitez vos frais et ne vous laissez pas tenter par des opérations hasardeuses. Profitez à réaliser avec des amis, mais veillez à ce que ce ne soit pas vous qui supportiez seuls tous les frais d'une sortie ou d'une réception.

SCORPION DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Ce n'est pas le moment de faire des investissements ni de vous livrer à des spéculations boursières. Une nouvelle relation peut être intéressante, mais ne vous hâtez pas de conclure. Quelques difficultés avec l'étranger sont à craindre.

SAGITTAIRE DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Ne vous laissez pas aller au découragement, et libérez-vous d'un vague sentiment de solitude. Acceptez la compagnie d'un ami de longue date et distrayez-vous. En art et en publicité, le succès est assuré. Un projet s'échauffe.

CAPRICORNE DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Période de satisfaction d'amour-propre, de réussite due autant à des faits fortuits qu'aux efforts ou au talent. Ne mettez pas vos chances en péril par une attitude de doute, alors que vous êtes sur le point d'atteindre vos objectifs.

VERSEAU DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Vous êtes toujours secondés par un excellent courant de chance. Vous saurez faire face aux oppositions et vous pouvez en triompher. Un point ombrageux: argent et amitié! Si vous prétez de l'argent à une relation, vous perdrez l'un et l'autre.

POISSONS DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Période brillante et pleine de promesses de succès, mais si vous voulez mener à bien vos initiatives, ne faites aucune confiance prématurée. Vos conceptions sont originales et efficaces; elles sortent des sentiers battus.

MARCHÉ AUX PUCES
 TOUS LES DIMANCHES 9 H 00 A 9 H P.M.
 Vous trouvez de tout d'une puce à une auto
 Bientôt il y aura aussi des enfants
À LA RÉCRÉATHÈQUE
 500, boul. Curé-Labelle, Chomedey, Laval
 Inf.: Monsieur Beauchaud — 688-1513 — 688-8880

Savez-vous que nous n'utilisons que 10% de notre potentiel mental?
 Augmenter ce potentiel vous permet de:
Maitriser: le stress, l'anxiété, l'insomnie
Enrichir: Votre mémoire, votre concentration, vos pouvoirs créateurs

Techniques enseignées:
 Relaxation, training autogène, programmation du subconscient, magnétisme personnel et humain, radiesthésie, perceptions extra sensorielles.

Conférences expérimentales tous les mardis à 20h
 Entrée libre

Institut de Développement MENTAL JACCAS
 1448, rue Beaudry, Station métro Beaudry
 522-6227

COURS ACCELERES D'ESPAGNOL OU D'ITALIEN
 20 COURS — 1 SOIR PAR SEMAINE (mardi ou jeudi)
 DEBUTANT LES 20 ET 22 JANVIER 1976
 (Autorisés par le Ministère de l'Éducation — Culture personnelle)
L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE
 844 6835 ou 844 2433

L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE
 65, rue St-Jacques, Suite 203, Montréal H2Y 1K9
 Je désire des renseignements: d'espagnol d'italien
 au sujet de vos cours

NOM: _____ TEL: _____
 ADRESSE: _____

PHILLIPS-JACOBY Ltée
 1796
 Encanteurs et évaluateurs

le mardi 13 janvier à 9h 45

Mobilier, porcelaines et faïence, articles de maison ainsi qu'une section d'œuvres d'art comprenant des peintures à l'huile, des aquarelles et des reproductions.

VISITE PRÉALABLE le 12 jan. (10h à 16h 30)

PHILLIPS-JACOBY Ltée
 480 rue St-François-Xavier
 Montréal, Que. H2Y 2T4
 Téléphone: (514) 842-1803

Filiales à LONDRES, EDINBURGH, KNOWLE IN WEST MIDLANDS, DUBLIN ET A GENÈVE

FOURRURES GRANDE VENTE DE JANVIER
 CHEZ **Assolin**

VENTE DE JANVIER
 GUY POUBIOT
 FOURRURES INC.
 MANUFACTURIER
 4435, rue de La Roche,
 (stationnement gratuit)
 527-8664

FOURRURES ENRG.
 1439, rue Amherst,
 524-3517
 Stationnement à l'arrière
 LA QU'ON S'ARRANGE TOUJOURS BIEN

PRONUPTIA de Paris
 La Maison du Bonheur

vous invite à **SON DÉFILE DE MODE**
 Présentation des collections printemps-été 1976 de la mariée, du marié et des invités

Lingerie... costume de voyage qui aura lieu au salon Westmount de l'Hôtel Bonaventure le 19 janvier à 20 h 00
 Les billets sont en vente dans les trois magasins

SPÉCIAL 50¢
 Par semaine pour un cours conçu pour vous avec abonnement

Centre de Culture Physique
Elle et Lui
 Galeries Taschereau
 Greenfield Park
 672-0110

7513, rue SAINT-HUBERT 273-3334
 CARREFOUR LAVAL 687-0373
 GALERIES BONAVENTURE 861-3471
 Café et pâtisseries seront servis

initiation à la vie ÉCONOMIQUE

EN EXCLUSIVITÉ

EN COLLABORATION AVEC LE COLLÈGE MARIE-VICTORIN

SUIVEZ UN COURS DE NIVEAU COLLÉGIAL DANS **la presse**

Tous les lundis, à partir du 26 janvier, LA PRESSE publiera un deuxième cours spécialement préparé à son intention par M. Christian Drouin, en collaboration avec le service d'Animation et de Recherches du Collège Marie-Victorin.

Comme deuxième cours, nous vous proposons un cours d'économie intitulé "INITIATION À LA VIE ÉCONOMIQUE" qui traitera entre autres des systèmes économiques, de la production et des facteurs de production (les ressources naturelles, le travail et le capital), des centres de décisions (l'entreprise, l'État, la politique fiscale et monétaire), des résultats de l'activité économique (le produit national et le revenu national, la formation et la répartition des revenus, le commerce international, la croissance et le développement économique).

Ce cours comporte des crédits du niveau collégial et il est pleinement agréé par le ministère de l'Éducation du Québec.

"Les cours de niveau collégial dans LA PRESSE" s'adressent à toute la population, sans distinction d'âge, de niveau de scolarité ou d'origine.

Pour obtenir reconnaissance officielle des crédits, les candidats doivent s'inscrire en bonne et due forme auprès du collège Marie-Victorin, selon ses normes d'admission et subir les examens prescrits.

On peut aussi suivre "Les cours de niveau collégial dans LA PRESSE" à titre d'élève libre, pour parfaire sa culture générale.

Détails et formule d'inscription dans "LA PRESSE" du 24 JANVIER.



Les Henry Ford sont séparés

Le magnat de l'industrie automobile Henry Ford II et sa femme Christina ne vivent plus ensemble. La nouvelle a été confirmée par l'avocat de M. Ford, Alan Schwartz s'est cependant refusé à tout commentaire. La rumeur circulait depuis février 1975 que le ménage Ford s'en allait à la dérive. Christina Vettore-Austin avait épousé Henry Ford en 1965. Pour les deux époux, c'était un deuxième mariage.

Telephoto PA

Rapport sur la famille La protection de la personne devrait être mieux garantie

Le comité du droit des personnes et de la famille a remis son rapport sur la famille, deuxième partie, à l'Office de révision du Code civil. Dans la première partie, le Comité s'était surtout intéressé au statut de la personne comme membre d'une famille, alors que dans la seconde partie, c'est la personne elle-même, prise individuellement, qui a retenu son attention.

L'égalité des conjoints déjà consacré dans la Charte des droits et libertés de la personne (projet de loi, no 50) devient une réalité puisque le Comité propose que la puissance paternelle fasse place à l'autorité parentale. Les droits que les parents se partagent en pleine égalité ne leur sont donnés que pour assurer l'exécution de leurs devoirs. Bien sûr, si les parents en abusaient, l'autorité parentale pourrait leur être retirée en tout ou en partie. Le Comité a, en effet, organisé une déchéance de l'autorité parentale ou un retrait de certains des droits qu'elle comporte.

La puissance paternelle

La réforme proposée transforme entièrement la pensée directrice du chapitre actuel du Code consacré à la puissance paternelle qui semble n'attribuer aux parents que des droits et à l'enfant que des devoirs.

Par ailleurs, le Comité a également examiné la possibilité de faire bénéficier les parents et, par conséquent, les frères et sœurs de l'enfant, de l'usufruit des biens de l'enfant, comme c'est le cas dans un certain nombre de législations étrangères. La majorité du Comité a cependant préféré ne pas recommander la création d'un tel usufruit au profit des parents de crainte que, dans certains cas, l'intérêt de l'enfant ne soit lésé. Conscient qu'il s'agit là d'une question fort controversée, le Comité aimerait particulièrement recevoir des commentaires du public à ce propos.

La fin de l'émancipation

Après un bref chapitre consacré à la majorité, celui qui traite de la minorité tend principalement à clarifier les principes de la lésion du mineur.

Il apporte quelques innovations, notamment en assimilant le mineur marié à un majeur, étant donné que tout mariage en-dessous de 18 ans doit faire l'objet d'une autorisation judiciaire, laquelle ne peut être accordée qu'au-dessus de 16 ans.

Cette reconnaissance de la capacité du mineur doué de discernement, de même que les sauvegardes dont les actes sont entourés et enfin l'abaissement de l'âge de majorité ont amené le Comité à supprimer une institution qui ne semble plus avoir d'intérêt: l'émancipation.

Le projet donne également au mineur le droit de faire un testament à partir de 16 ans, à condition qu'il ait l'assistance professionnelle d'un notaire. On donne également au mineur de 14 ans la possibilité de se faire soigner sans le consentement de ses parents.

La tutelle et la curatelle

Le Comité suggère de profondes modifications aux institutions de la tutelle et de la curatelle. Il propose que les père et mère soient d'office tuteurs à leurs enfants mineurs tout en soumettant l'administration des biens de leur enfant au régime de surveillance qu'il propose pour toutes les tutelles. On éviterait ainsi d'avoir à procéder à la nomination d'un tuteur chaque fois qu'un enfant qui a encore son père et sa mère ou l'un d'eux.

eux, se voit attribuer une somme d'argent.

Le président de l'Office de révision du Code civil, Me Paul-André Crépeau, souligne que l'anomalie du droit actuel qui permet aux parents de choisir par testament celui qui administrera les biens de leurs enfants, mais non celui qui prendra soin de sa personne, serait corrigée par la proposition du Comité d'accorder au parent survivant le droit de choisir un tuteur par testament.

Les commentaires avant le 16 février

Une des préoccupations, selon le président, qui a soutenu les travaux du Comité du droit des personnes et de la famille a été, d'une part, de simplifier la procédure de mise en place du système de protection et, d'autre part, d'accroître les pouvoirs de contrôle, notamment du Curateur public, afin d'assurer une bonne administration des biens de l'incapable. Ainsi, seraient abolis le conseil de famille et l'institution du subrogé-tuteur. Le Curateur public serait tuteur d'office au grand malade dont les facultés mentales sont altérées ou qui est physiquement incapable d'exprimer sa volonté. Cette tutelle ne s'ouvrirait que si le malade est dépourvu de tuteur et à des conditions bien précises. Elle cesserait dès que le tribunal nommerait un tuteur au malade. Cette proposition élargirait considérablement la portée de la Loi de la Curatelle publique en étendant le régime de protection à un malade autre que le malade mental.

Le Comité estime être allé aussi loin que le permettent, à l'heure actuelle, les impératifs de la protection à accorder aux individus. L'Office serait cependant reconnaissant aux organismes et aux personnes que préoccupe l'évolution du droit de la famille et des personnes, de lui faire tenir leurs commentaires d'ici le 16 février 1976. Ils peuvent être assurés que le Comité en tiendra compte dans l'élaboration du rapport définitif que l'Office entend soumettre aux autorités gouvernementales au cours de cette année.

Le Comité du droit des personnes et

de la famille était présidé par l'Honorable Claire L'Heureux-Dubé.



L'histoire de la mode

C'est à travers un charmant petit livre bien et abondamment illustré que vient de paraître l'Union Internationale des Ouvriers du Vêtement pour Dames, intitulé "Elles ont porté", que les femmes peuvent apprendre ce que leurs consœurs ont porté à travers les temps.

La mode représente un mystère aussi vieux que le monde et cette brochure, "Elles ont porté", analyse l'influence des changements sociaux sur l'habillement. Divisée en cinq chapitres on y parle de l'histoire, de la tradition et des influences géographiques.

En 64 pages, ce petit livre qu'on obtient pour 25c fait un intéressant tour d'horizon de la mode depuis la préhistoire jusqu'à nos jours. L'UIOD distribue la brochure par le Service de l'Étiquette Syndicale.

L'OMS et la sexualité

GENÈVE (AFP) — "Chacun a le droit d'envisager la sexualité aussi bien dans la perspective du plaisir que dans celle de la procréation", estime l'Organisation mondiale de la santé dans une étude publiée à Genève.

L'OMS constate qu'un "obstacle majeur à l'éducation sexuelle est l'idée que la pratique de la sexualité en dehors de sa finalité procréative est entachée de péché, notion largement répandue, qui peut culpabiliser les utilisateurs de méthodes contraceptives".

L'OMS estime qu'il "existe partout un besoin très net de modifier les attitudes à l'égard des questions sexuelles, non seulement dans le grand pu-

blic, mais aussi parmi les professionnels de la santé chargés de l'éducation et de la thérapie dans ce domaine".

"Les tabous et les mythes, l'opprobre ou le secret qui frappent le fait sexuel sont, selon l'OMS, d'importants obstacles à l'éducation en la matière" et "priorité absolue doit aller à l'éducation sexuelle de la collectivité tout entière".

L'OMS condamne enfin "le machisme, domination du mâle et oppression de la femme, en l'honneur dans certaines sociétés, qui s'oppose à la notion de plaisir partagé, essentielle à la réalisation de saines relations sexuelles".

SkyLark
vacances-holidays

À la Costa del Sol avec DkyLark

La Baie offre au gagnant du concours "Le chemin du million" un voyage fantastique de 2 semaines en Espagne, organisé par SkyLark.

Si vous n'êtes pas l'heureux gagnant, ce voyage SkyLark en Espagne est offert à partir de \$439 par personne et comprend:

- Vol aller-retour Montréal-Málaga par avion à réaction 747 de Wardar
- Repas et consommations durant le vol
- Séjour de 14 nuits à l'hôtel Aloha Playa
- Service d'un représentant SkyLark bilingue en Espagne.
- Transport aéroport-hôtel et hôtel-aéroport, manutention des bagages comprise

Pour tous les détails consulter le dépliant vacances d'été 76 SkyLark Costa del Sol Espagne.

N'attendez pas de gagner, les places partent vite! Faites vos réservations sans tarder au service "Voyages la Baie". Et bonne chance! "Voyages la Baie", septième étage, centre-ville. Téléphone à 849-1271

Voyages la Baie
The Bay Travel

COMMENT CUISINER AVEC MÉTHODE, ASSURANCE ET ART

Cours de base de fine cuisine:

Ce cours vous enseigne comment appliquer l'art de la fine cuisine aux repas de chaque jour et de réception. Vous apprendrez le savoir-faire, les procédés pratiques, les connaissances gastronomiques et d'hygiène alimentaire.

Démonstration — Explication — Pratique individuelle — Dégustation (repas) — Livret de recettes.

Leçons d'essai: les 2 et 3 février 1976.

Coût: \$12.50

Prospectus gratuit.

Réservations: **843-6481**

Institut Culinaire Henri Bernard

Institution détenant un permis d'enseignement de culture personnelle en art culinaire.

2015 rue de la Montagne (coin de Maisonneuve)

FUTURES SECRÉTAIRES PARTICIPEZ AU SÉMINAIRE CARRIÈRES 76'

RENSEIGNEZ-VOUS: sur les carrières de secrétaires: juridique - médicale - de voyages et d'administration hôtelière - sur les programmes bilingues.

DISCUTEZ: des conditions d'emploi avec les employeurs.

RENCONTREZ: des gens sympathiques... nos étudiantes et nos professeurs.

VISITEZ: le Collège O'Sullivan surtout notre centre de simulation.

DATE: Le 29 janvier à 19 heures

Des rafraîchissements seront servis
RÉSERVEZ VOTRE PLACE: 866-4622

et venez accompagnée

COLLÈGE O'SULLIVAN
1191, rue de la Montagne
Montréal

COURS DU SOIR

SECRÉTARIAT LÉGAL
DACTYLOGRAPHIE
STÉNOGRAPHIE
COMPTABILITÉ (Avancée)

DÉBUT DES COURS:
le 19 JANVIER, 1976

INSCRIPTIONS:
Les 5, 7, 12 et 14 janvier
de 18:00 à 20:00 heures

POUR INFORMATIONS
APPELEZ: 866-4622

COLLÈGE O'SULLIVAN
1191 rue de la Montagne
Montréal

WAECK

'le penthouse'

vente 10 à 40%

10 au 31 janvier

450 bouL. LABELLE, CHOMÉDEY, LAVAL 681-9278

Télescopage dans une gare de Chicago: 300 blessés

CHICAGO (PA) — Un train de banlieue bondé de voyageurs s'est écrasé hier sur l'arrière d'un autre train stationné dans une gare de Chicago, faisant près de 300 blessés mais, par miracle, aucun mort.

Les hôpitaux ont traité 286 personnes, dont une douzaine au moins ont nécessité une opération. Six d'entre elles se trouvaient dans un état sévère.

L'accident s'est produit quelques minutes après 9 heures, à la gare de la rue Addison, située sur le parking médian de l'autoroute Kennedy, l'une des principales voies d'accès à la ville.

Un porte-parole de la Régie des transports de Chicago, M. Thomas Buck, a déclaré que, selon les premiers résultats de l'enquête, une panne s'était produite dans le système de signalisation automatique du train en marche, un dispositif conçu pour contrôler la vitesse des trains et leur fréquence.

M. Buck a ajouté que le train en marche n'était pas censé stopper à la gare d'Addison, et qu'il se trouvait sur la bonne voie lorsqu'il a embouti l'arrière de l'autre train, qui se dirigeait lui aussi vers le sud et effectuait un arrêt prévu dans cette gare.

Plusieurs des passagers sont demeurés prisonniers de l'amas de ferraille résultant de la collision, et les équipes de secours ont dû utiliser des torches à acétylène pour les libérer.

Une passagère du train en marche, Mme Anne Dern, âgée de 52 ans, a déclaré que son wagon était bondé et que beaucoup de personnes se tenaient debout.

"Tout à coup, dit-elle, il y eut un choc épouvantable. Je fus projetée hors de mon siège et glissai sur le plancher avant de m'écraser contre une paroi. Les gens qui m'entouraient furent eux aussi précipités ici et là, se heurtant contre les portes ou les garde-fous. Des dents jonchaient le plancher..."



Un train de banlieue a embouti hier matin un convoi en stationnement dans une gare de Chicago, faisant près de 300 blessés. Plusieurs des passagers, dont ces trois femmes, sont demeurés prisonniers de l'amas de ferraille et les équipes de secours ont dû faire usage de chalumeaux à acétylène pour les dégager.

Feu vert à la Ligue nouvelle des propriétaires de taxis de Montréal

par Georges LAMON

La Ligue nouvelle des propriétaires de taxis de Montréal (agglomération A-11-centre de Montréal), après maintes tribulations juridiques, pourra enfin démarrer.

En effet, le juge Austin Johnson, de la Cour supérieure, a refusé, cette semaine, d'accorder une injonction interlocutoire à la Conférence du taxi de Montréal (une association de service) contre la Ligue, laquelle Conférence du taxi voulait retarder indument le fonctionnement de la Ligue.

Selon M. Paul A. Prénoveau, président du bureau de direction provisoire de la Ligue, cette décision du tribunal constitue surtout "la victoire" des propriétaires-artisans sur "les gros intérêts du taxi" à Montréal (Diamond et LaSalle).

"C'est une très grande victoire pour la Ligue car c'est le début de la libération des petits propriétaires de taxis à Montréal", a précisé M. Prénoveau, jeudi, au cours d'une conférence de presse. Pour la Conférence du taxi c'est un cuisant échec qui aura certes des répercussions.

Dans son jugement de 11 pages, le juge Johnson émet l'avis qu'il n'y avait pas urgence et que la Conférence du taxi n'avait pas prouvé qu'il pouvait y avoir un tort irréparable.

"Accorder l'injonction interlocutoire, soutient le juge Johnson, paralyserait efficacement le fonctionnement de la Ligue pendant les mois entre la date présente et celle du jugement final et créerait un inconvénient beaucoup plus grave à la Ligue que tout inconvénient qui pourrait être causé à la Conférence du taxi de Montréal, dépendant de la constitution du bureau de direction réellement élu après l'élection à venir des directeurs."

La Conférence du taxi de Montréal qui avait déjà obtenu une injonction provisoire le 4 décembre du juge Yves Leduc, décision qui arrivait trois jours avant la date de l'élection du bureau de direction, reprochait à la Ligue d'avoir arbitrairement fixé un droit d'entrée de \$20 par permis de taxi à ceux qui se rendaient à l'assemblée du 26 octobre 75 au centre Paul-Sauvé.

De plus, elle contestait la légalité des règlements et l'élection des directeurs du bureau de direction qui devait être tenue le 7 décembre 75.

Quant à la cotisation de \$20 exigée par les directeurs provisoires de la Ligue, le juge y décline une "apparence de droit" en faveur de la Conférence précisant qu'il ne pouvait trouver "de base légale pour une telle condition".

Le Collège Notre-Dame rouvre ses portes, mais les 32 professeurs laïcs continuent de protester

par Pierre VENNAT

Les élèves ont repris le chemin des classes au Collège Notre-Dame, institution privée d'enseignement secondaire, sise face à l'Oratoire Saint-Joseph et propriété de la Congrégation de Sainte-Croix.

Mais les quelque 32 professeurs laïcs, syndiqués, "sur le trottoir" depuis le 19 décembre, prétendent qu'il ne peut que s'agir d'une vaste "gardiennerie" et invitent les parents et le gouvernement et l'Etat à mettre fin à cette "furnisterie" et de cesser de subventionner ainsi un "pseudo-enseignement".

En effet, les quelque 20 enseignants "grévistés" ou "lock-outés", selon les versions, fournissent normalement les trois cinquièmes de l'enseignement normal diffusé au collège.

C'est donc dire, selon eux, que les "frères" ne sont nullement assez nombreux pour fournir un enseignement normal et que de plus la surveillance, au gymnase par exemple, n'est pas assurée de façon suffisante.

On aurait regroupé les élèves formant des groupes allant jusqu'à 70 enfants, on aurait même confié des périodes d'enseignement à la responsabilité "d'étudiants".

Mais pire, le collège, conflit réglé ou non, voudrait fermer ses portes le 4 juin, affirmait-on hier matin à la CSN qui, par le truchement de la Fédération nationale des enseignants représente les professeurs "en congé forcé", afin de pouvoir abriter dans ses murs, durant la période des Jeux olympiques... la Gendarmerie royale!

Un contrat qui, selon la FNEQ, assurerait un demi-million de dollars au collège. Les professeurs, que l'insti-

tution considère "grévistés" et qui se considèrent, eux, mis à pied le 19 décembre, puisqu'effectivement, à cette date, le collège les avait mis à la porte à la veille des vacances des Fêtes, ne sont pas d'ailleurs opposés, comme tel, à la fin de la session le 4 juin pour recevoir la RCMP au collège.

"Pédagogiquement", admettent-ils, c'est possible.

Ils luttent plutôt pour une meilleure tâche d'enseignement et des classes moins nombreuses, pour une sécurité d'emploi qui n'accorderait pas de passe-droit aux religieux, qui eux ne sont pas syndiqués mais sont nombreux au collège, et évidemment pour de meilleurs salaires, s'inspirant sur des conventions collectives conclues récemment dans d'autres institutions privées du secteur de l'enseignement.

Le samedi 3 janvier, le lock-out a été levé mais les enseignants, n'ayant pas reçu leurs chèques de vacances, ont refusé de retourner en classe.

D'autant moins que la direction du collège ne veut toujours pas modifier ses propositions et que les négociations de lundi dernier ont duré 20 minutes pour aboutir à un cul-de-sac.

La communauté affirme que, dès lundi, la situation sera redevenue "normale", même sans professeurs.

Ceux-ci en doutent. Ce ne sont pas les frères, disent-ils et les trois ou quatre professeurs "dissidents" qui feront fonctionner l'institution.

C'est pourquoi, d'ailleurs, ils ont "écrit" aux parents espérant un certain support de ce côté.

Quoi qu'il en soit, un conflit qui menace de perdurer et les quelque 1.000 étudiants risquent d'en faire les frais.

Pénurie de HLM

La relocation des expropriés: un prétexte pour évincer les locataires?

par Madeleine BERTHAULT

La ville de Montréal ne disposerait pas de suffisamment de logements à loyer modique (HLM) pour reloger ses expropriés et, de ce fait, trouverait des prétextes pour évincer des locataires de HLM et faire ainsi de la place...

C'est du moins l'avis exprimé par plusieurs personnes, dont des locataires de HLM qui refusent de s'identifier par crainte de perdre leur logement.

Les derniers cas d'éviction rapportés touchent d'une part la famille Abel Lewis et d'autre part le curé Guy Bouillé, son vicarier Maurice Carpeau et un stagiaire, prêtres de la paroisse Sainte-Cunégonde. Mais, ces cas ne sont pas isolés: en 1975 quelque 170 actions en éviction ont été portées devant la Cour. Ce nombre ne comprend pas les locataires qui sont partis au premier avis

de non-renouvellement de leur bail.

Souignons que l'Office municipal d'habitation de Montréal fonctionne dans la plus parfaite légalité, envoyant un avis de trois mois pour le non-renouvellement d'un bail. La seule faille, c'est que sur réception de cet avis, le locataire n'a pas la possibilité de contester comme tout locataire de logements non publics.

En effet, ce dernier peut, le plus souvent, recourir aux services de la Régie des loyers, ce que le locataire de HLM ne peut faire car la Régie n'a pas juridiction sur les logements publics. La loi de la Société d'habitation du Québec prévoit cependant la création de bureaux de griefs dans les HLM: ces bureaux n'ont pas encore été créés... Et pourtant cela toucherait quelque 6.000 logements à loyers modiques à Montréal seulement.

Le seul espoir que gardent les locataires à la suite de leurs représentations auprès du président de la Société d'habitation du Québec M. Lucien Saulnier est la réponse de ce dernier en décembre: "... on se propose de créer des bureaux de griefs prochainement". Pour les citoyens cela est plutôt vague.

Rappelons que la population des HLM se répartit à peu près ainsi: un tiers de bénéficiaires de l'assistance sociale et de l'assurance-chômage, un tiers de personnes

agées à la retraite et un tiers de petits salariés.

Conscients des problèmes auxquels doivent faire face les locataires des HLM, certains d'entre eux ont formé le Comité d'organisation des logements à Saint-Henri, à la Petite-Bourgogne et à la Pointe-Saint-Charles. Le but principal de ce Comité est d'informer les gens. Déjà depuis l'automne dernier, le Comité demande que soient créés les fameux bureaux de griefs et qu'en attendant on suspende toutes les procédures d'éviction et de non-renouvellement de bail.

La décision du juge Bisailon en appel?

Le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, recommandera à ses collègues de porter en appel la décision du juge Yvan Bisailon concernant la taxe sur les aires de stationnement privé.

Le comité exécutif décidera mardi prochain de l'attitude à adopter à la suite du rejet par la Cour supérieure du règlement municipal visant à hausser à 12 cents le pied carré la taxe sur les aires de stationnement privé. Cette taxe était de un cent le pied carré jusqu'à mai dernier.

Puisque M. Niding s'est

permis hier de formuler publiquement la recommandation qu'il allait faire au comité exécutif, on peut d'ores et déjà présumer que la Ville ira en appel.

Le juge Yvan Bisailon, de la Cour supérieure, a déclaré le règlement ultra vires en signalant notamment un vice de procédure en ce qui concerne la publication dans les journaux d'un avis annonçant la mesure, comme le prévoit la charte de la ville.

Or cette publication a été faite avec quelques jours de retard.

Pourquoi Carrière

POIS



Les légumes en conserve Carrière ont plus de goût parce qu'ils sont de chez nous. Vous serez fière d'en offrir à votre famille et à vos invités.

Disponibles dans votre supermarché
Carrière: naturellement délicieux.

POIS • FÈVES • BLÉ D'INDE

Produits de qualité ERNEST CARRIERE INC.

Vous êtes cordialement invités à participer à un séminaire gratuit sur

LA VIE DANS LES MAISONS MOBILES EN FLORIDE

OU SONT LES COINS DE PREDILECTION DES RETRAITES EN FLORIDE? EST-IL PREFERABLE DE POSSEDER OU DE LOUER UN TERRAIN? A QUEL TAUX SONT EVALUEES LES TAXES? SUR QUELS CRITERES SE BASE-T-ON POUR JUGER D'UNE MAISON MOBILE? QUELLES SORTES DE LOISIRS SONT POSSIBLES? OU SE SITUE LE MEILLEUR CLIMAT? COMBIEN CÔUTE, EN DEFINITIVE, LA VIE EN FLORIDE? COURTOISIE DE ZELLWOOD STATION

PRESENTATION EN FRANÇAIS
MERCREDI, LE 14 JANVIER 7:30 HRES P.M.
JEUDI, LE 15 JANVIER 2:00 HRES P.M.

PRESENTATION EN ANGLAIS
MERCREDI, LE 14 JANVIER 2:00 HRES P.M.
JEUDI, LE 15 JANVIER 7:30 HRES P.M.

HOTEL "REINE ELIZABETH"
900 ouest Dorchester

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF (COURS SECONDAIRE)

dirigé par les Pères Jésuites
déclaré d'intérêt public

- COURS SECONDAIRE DE 5 ANS
- EXTERNAT ET INTERNAT POUR GARÇONS
- MIXTE AU NIVEAU DE 5E SECONDAIRE

EXAMENS D'ADMISSION

Pour Secondaire I seulement
les samedis: 17, 24, 31 janvier 1976
de 9h.00 à midi environ

RENSEIGNEMENTS:

Secrétariat du cours secondaire
Tél.: 342-1320, poste 229
3200, chemin Ste-Catherine, Montréal H3T 1C1

(Le collège offre aussi le cours collégial général)

BILINGUISME FONCTIONNEL

Nouvelle façon d'apprendre l'anglais ou le français
Méthode "audio-visuelle"

SESSION D'HIVER 1976

Commence les 24, 26 et 27 janv. 1976
7 semaines — 42 heures — \$74.00
Frais d'inscription \$5.00

Programmes: le samedi, l'après-midi ou le soir
Niveaux: débutants, intermédiaires et avancés
Tests de classement jeudi 15 janv. 1976
17 h à 19 h

Renseignez-vous sur notre cours bilingue
réservé aux avancés (Programme "Carrefour")
Programmes spéciaux pour les entreprises



CENTRE VILLE

Heures d'affaires 1441, rue Drummond,
Lundi au vendredi 849-5331, poste 723
de 9 h à 5 h
Samedi de 9 h à 5 h

PENSIONNAT ST-PAUL

Institution privée déclarée d'intérêt public
Cours secondaire complet, pensionnat et externat

EXAMEN D'ADMISSION

les samedis les 24 et 31 janvier
et les 7, 14, 21 et 28 février à 9h a.m.

Apporter le bulletin de l'année en cours et celui de l'année précédente.

Transport gratuit à l'intérieur des limites de la Régionale de Chambly

Renseignements:
235, rue Ste-Anne, Varennes (652-2941)

Pensionnat pour garçons
Externat garçons et filles

ÉCOLE HAUTE COUTURE PARISIENNE

1030, rue CHERRIER, Suite 311

PERMIS DU MINISTÈRE ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL et CULTURE PERSONNELLE

— Echantillon de base — Coupe à plat
— Technique haute couture — Coupe moulage

Inscrivez-vous maintenant
MADAME HENRIETTE MAYNARD
Tél.: 322-8792

COLLÈGE DE RAWDON

Pensionnat pour garçons

Transport assuré par les autobus Laval
(Métro Henri-Bourassa)

Secondaire, I, II, III et IV
Inscription 76-77 en secondaire I seulement

Pour informations:
le directeur général
834-2651

CONSULTEZ "CARRIÈRES ET PROFESSIONS" ANNONCÉES TOUS LES JOURS DANS



la presse

avis légaux · appels d'offres · soumissions

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
 Dans l'affaire de la faillite de
STEDFAST SCREW CO. LTD., corps politique et incorporé
 ayant sa principale place d'affaires à 4950 Boul. Des
 Grandes Prairies, St-Leonard, Montréal, P.Q.

AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de sequestra a été
 rendue contre Stedfast Screw Co. Ltd. le 10e jour de novembre 1975, et
 que la première assemblée des créanciers sera tenue le 12e jour de janvier
 1976 à 10:00 heures, a.m., au Bureau du Séquestre Officiel, 101, rue
 Notre-Dame, Montréal, Québec.

Date de Montréal, ce 23e jour de décembre, 1975.

Bureau de
PAUL RAINVILLE, SYNDIC
 184 rue McGill, suite 43
 Montréal, Qué.
 Tél. 866-4391

Dans l'affaire de
Cine Parc de la Colline Inc
 Route Allard
 St-Nicolas, Cte Lévis
 Qué.

APPEL D'OFFRES
 Messieurs, Beliveau & Associés, en sa qualité d'agent pour l'Etat Général
 du Canada, fiduciaire, en vertu d'un acte de fiducie exécuté par l'Inspec-
 teur de la Colline Inc, faisiez connaître "la compagnie", en faveur de
 l'Etat Général du Canada, redévoit M. Francis Hamelin, notaire à
 Québec, le 10 avril 1972, et enregistré au bureau de la division d'enregistra-
 tion de Lévis, le 10 avril 1972, sous le numéro 167,270, garantissant
 ses obligations liées hypothécaires, liées par la compagnie et présente-
 ment impayées. L'Etat Général a des offres pour l'achat de ce bien, lequel
 peut être vendu au mieux au plus haut prix.

Description de l'actif
 Terrain d'environ 100,000 pi. ca. situé en bordure de la route Allard
 et aménagé pour 900 places

Équipement sur le terrain 25,000
 Deux enseignes lumineuses 2,500
 Habitat de 60 pi x 80 pi, incluant un système de
 chauffage à eau chaude, des systèmes électriques
 de 200, 400 et 600 ampères et un puits artésien 31,000
 Équipement de cuisine 13,188
 Équipement de protection et de sonorisation 18,249
 \$214,647

Les offres doivent être déposées au bureau de l'agent Messieurs, Beliveau
 & Associés, 880 Chemin Ste-Foy, suite 970, Québec, Qué., lequel les rece-
 vra jusqu'à 12h00, le 2 février 1976.

Les offres doivent être scellées et doivent porter au recto de l'enveloppe
 le nom de l'offreur et "OFFRE CINE-PARC DE LA COLLINE INC".

Inspection de l'actif
 Les biens mentionnés ci-dessus sont situés à l'angle de la route Marie-
 Victoire à l'est de la route Allard, à St-Nicolas, Comté de Lévis. Les
 lieux précités seront ouverts pour l'inspection de l'actif en question,
 le 21e jour de janvier 1976 entre 10h00 et 16h00. Des copies de l'inventaire
 des actifs pourront être obtenues au bureau de l'agent sur demande
 préalable ou sur les lieux, lors de l'inspection, aux frais de la personne
 intéressée. Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente de
 l'actif pourra être obtenu au bureau de l'agent ou sur les lieux, lors de
 l'inspection.

Les conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres.
MERCURE, BELIVEAU & ASSOCIÉS
 AGENT
TRUST GENERAL DU CANADA

880 Chemin Ste-Foy
 Suite 970
 Québec, Qué.

VENTE PAR SOUMISSIONS
 Dans l'affaire de la faillite de
1. P. TELLE & SONS INC.
 30 St-Amand St
 Montréal, Qué.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, située au 50, rue St-Jacques, Montréal, Qué.,
 jusqu'à 12h00, le 13 janvier 1976.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé de 20% du
 montant de l'offre à titre de dépôt, et d'un mandat postal ou de mandat
 de dépôt de 100\$ en espèces.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé de 20% du
 montant de l'offre à titre de dépôt, et d'un mandat postal ou de mandat
 de dépôt de 100\$ en espèces.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé de 20% du
 montant de l'offre à titre de dépôt, et d'un mandat postal ou de mandat
 de dépôt de 100\$ en espèces.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé de 20% du
 montant de l'offre à titre de dépôt, et d'un mandat postal ou de mandat
 de dépôt de 100\$ en espèces.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé de 20% du
 montant de l'offre à titre de dépôt, et d'un mandat postal ou de mandat
 de dépôt de 100\$ en espèces.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé de 20% du
 montant de l'offre à titre de dépôt, et d'un mandat postal ou de mandat
 de dépôt de 100\$ en espèces.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé de 20% du
 montant de l'offre à titre de dépôt, et d'un mandat postal ou de mandat
 de dépôt de 100\$ en espèces.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé de 20% du
 montant de l'offre à titre de dépôt, et d'un mandat postal ou de mandat
 de dépôt de 100\$ en espèces.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé de 20% du
 montant de l'offre à titre de dépôt, et d'un mandat postal ou de mandat
 de dépôt de 100\$ en espèces.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé de 20% du
 montant de l'offre à titre de dépôt, et d'un mandat postal ou de mandat
 de dépôt de 100\$ en espèces.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé de 20% du
 montant de l'offre à titre de dépôt, et d'un mandat postal ou de mandat
 de dépôt de 100\$ en espèces.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé de 20% du
 montant de l'offre à titre de dépôt, et d'un mandat postal ou de mandat
 de dépôt de 100\$ en espèces.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé de 20% du
 montant de l'offre à titre de dépôt, et d'un mandat postal ou de mandat
 de dépôt de 100\$ en espèces.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé de 20% du
 montant de l'offre à titre de dépôt, et d'un mandat postal ou de mandat
 de dépôt de 100\$ en espèces.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé de 20% du
 montant de l'offre à titre de dépôt, et d'un mandat postal ou de mandat
 de dépôt de 100\$ en espèces.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé de 20% du
 montant de l'offre à titre de dépôt, et d'un mandat postal ou de mandat
 de dépôt de 100\$ en espèces.

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS
 Dans l'affaire de la faillite de
W. DANIEL BOYLE
 485 Herri, app. 607
 Montréal, Qué.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

Des soumissions sont pl. fermes, par écrit, et accompagnées d'un chèque
 de garantie visé de 20% du montant de l'offre à titre de dépôt, seront
 reçues au bureau de la vente, situé au 2341 Orléans, Montréal, Assu-
 jeté à hypothèque et frais d'environ \$21,000.

ENCAN
DE MOBILIER ET
ACCESSOIRES MÉNAGERS
EN BON ÉTAT
LUNDI, LE 12 JANVIER 1976 À 9H30

Mobilier de chambre à coucher de 4 pièces, en armoire à tiroirs
 sculptée — Armoire de chambre à coucher fortement sculptée
 très haute tête de lit, commodes à dessus de marbre — Table pour
 salle à manger avec panneaux de rallonge et 7 chaises assorties, très
 beau — Sofa et 2 fauteuils garnis de velours rayé — Cuisine gar-
 nie de trois pièces — Fauteuils pivotants garnis de velours — Bureau
 en plateau et autres bureaux rembourrés — Mobilier de
 chambre à coucher de 4 pièces, les jumeaux — Meuble stéréo —
 Mobilier de cuisine de 7 pièces — Étagère encastrée — Porte-
 robes — Plusieurs tables d'appoint incluant table encastrée, table
 étager, tables piques, etc. — Chaises et fauteuils d'appoint —
 Miroirs — Lampes et plafonniers — Appareils électriques — Assur-
 timent de meubles pour salon, salle à manger, chambre à coucher et
 cuisine — Tableaux à huile, aquelles, reproductions, gravures,
 Argenterie, argent plaqué, verrerie, porcelaine, faïence, secrets et
 etc.

EXPOSITION Samedi, le 10 janvier 1976 de 9h30 à 11h en vente
 avant la vente le lundi.

AVIS À NOS CLIENTS Nous vous remercions pour votre confiance aux
 enchères de lundi prochain nous offrons également au centre de
 votre pièces intéressantes, qui ne sont pas mentionnées, à tout
 cas pièces nous étant parvenues trop tard pour les enchères, cette
 annonce.

FRASER BROS. LTD.
 Encans hebdomadaires: 8010 Deaconshire angle Fernon
 Téléphone 342-0050
 (Encanteurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880)

MOBILIER USAGÉ DE BUREAU
 Bureaux, fauteuils, classeurs
 Des centaines d'articles
 dans notre

Salle d'exposition de
mobiliers usagés

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

FUTURIC
 DISTRIBUTEURS D'AMEUBLEMENT
 DE BUREAU FUTURIC LTÉE
 1401 O. RUE LEGENDRE, MONTRÉAL, QUÉ. TEL. 381-8861

AVIS PUBLIC
 REGIE DE L'ÉLECTRICITE ET DU GAZ
 LES TREMPEURS D'ACIER OU QUEBEC INC.
 DEMANDE D'EXTENSION DU RESEAU DE GAZ
 METROPOLITAIN INC. A L'INTERIEUR DU
 TERRITOIRE DE CE DISTRIBUTEUR

AVIS est, par les présentes, donné que LES TREMPEURS
 D'ACIER DU QUÉBEC INC., corporation légalement
 constituée aux États-Unis, a son bureau d'affaires à 601,
 boulevard Sauve, ville de St-Eustache, a, par sa requête
 en date du 13 décembre 1975, demandé à la Régie de l'É-
 lectricité et du Gaz, de contracter GAZ METROPOLI-
 TAIN INC., à étendre son entreprise afin d'être en
 mesure de desservir les industries de la ville de St-Eustache
 et en particulier celle de la requérante et toute autre per-
 sonne qui désirerait profiter dudit service.

La Régie entendra cette requête lors d'une audition pub-
 lique, le 9 mars 1976, à 10 h 15, dans la salle d'audience
 de la Régie, située à 2,100 rue Drummond, Montréal.
 Toute personne intéressée peut obtenir copie de la requête
 en s'adressant au sous-signe.

Toute personne désirant faire des représentations au
 sujet de ladite requête, peut le faire en écrivant au sous-
 signe d'ici le 1er mars 1976.

REGIE DE L'ÉLECTRICITE ET DU GAZ
 par: Marc B. Boissinault, c.a., Adm. A.
 Secrétaire
 2,100, rue Drummond
 Montréal, H3G 1X1
 Requête 2660-75

avis public
 AUDIENCE DU CONSEIL CONSULTATIF DE
 L'ENVIRONNEMENT AVEC LA SOCIÉTÉ DE
 DÉVELOPPEMENT DE LA BAIE JAMES ET LA
 SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES.

Pour faire suite à une requête déposée par le
 Comité pour la défense de la Baie James, le Conseil
 consultatif de l'environnement tiendra une
 audience publique pour évaluer les impacts sur
 l'environnement pouvant résulter du développe-
 ment du territoire de la Baie James.

Après avoir examiné et analysé les renseigne-
 ments recueillis, le Conseil fera rapport au mini-
 stre de l'Environnement.

La réunion se tiendra
 Vendredi le 16 janvier 1976
 au Holiday Inn, (Place Dupuis),
 salle La Grande,
 1415, rue Saint-Hubert,
 Montréal.
 Heure: 10 00 heures

Pour tout renseignement additionnel, les
 intéressés sont priés de s'adresser au se-
 crétaire du Conseil, le docteur Camille
 Rousseau, dont l'adresse est la suivante

Conseil consultatif
 de l'environnement,
 Cité parlementaire D,
 1020 rue Saint-Augustin,
 Québec, G1A 1B7
 Téléphone: (418) 643-3818

LIQUIDATION DE BOIS
 jusqu'à 50% inférieur aux prix du no 1

3 conditions
 1—F.O.B. nos entrepôts tel que visé
 2—Terme net comptant
 3—Quantité par paquet seulement environ 2,000 pieds B.M. minimum

À visiter et à vendre, 12 janvier 1976
DANSEREAU POIRIER LTÉE
 a/s Gilles Bureau Ltée
 2690, boul. Laurentien, Ville Saint-Laurent 334-2020, 334-1550

DANSEREAU et POIRIER
 GILLES BUREAU
 2690, boul. Laurentien, Ville Saint-Laurent, 334-2020, 334-1550

Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants pourront se procurer à
 l'adresse suivante, une série des plans, devis, formules de soumission,
 etc.

ADEN-DA
 Système d'information pour la construction
 600 Du Parc, Montréal, Qué. H3A 1E8
 Ils pourront aussi téléphoner à (514) 284-1034, tous trois jours pour que
 les documents soient envoyés par courrier spécial.

La fabrication de la paroisse de Saint-Cyrille de Normandins ne s'engage à
 accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

BUREAU DES SOUMISSIONS DÉPARTEMENT DE QUÉBEC
 4970, Place de la Savane
 Montréal
 Tél. 734-2311
 sur 375 Verdun,
 Québec
 Tél. 682-2967
 sur 600 Du Parc
 Parc Industriel
 Arvida
 Tél. 548-6121

Cette soumission devra être valable pour une période de quatre-vingt-six
 (96) jours à compter de la date indiquée ci-dessus.

La soumission de chaque sous-traitant devra être accompagnée d'un
 chèque visé de 10% de l'offre de la FAIRRIQUE DE LA PAROISSE DE
 SAINT-CYRILLE DE NORMANDINS (un tiers) ou d'un cautionnement
 de soumission en faveur de LA FAIRRIQUE DE LA PAROISSE DE
 SAINT-CYRILLE DE NORMANDINS et transférable à l'entrepreneur
 général à qui le contrat sera retourné, et chaque visé, ou le cautionnement
 de soumission devra être fait pour le montant qui
 est inscrit en regard de chaque spécialité.

SPECIALITÉS MONTANT DE LA GARANTIE

Charpente en bois lamelle \$2,500.00
 Maçonnerie \$1,000.00
 Couverture \$1,200.00
 Fenêtres et portes aluminium \$2,500.00
 L'apô \$1,000.00
 Ameublement intérieur et extérieur \$1,000.00
 Plomberie \$1,200.00
 Ventilation et contrôle \$2,000.00
 Électricité et chauffage \$2,500.00

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 DISTRICT DE MONTRÉAL
 C.S. 11 00125 753

COUR SUPÉRIEURE
 En matière de faillite

Dans l'affaire de la faillite de
INTERCHANGE RARE COIN SHOP INC
 5251 ouest, rue Sherbrooke
 Montréal, Qué.

Des soumissions sont demandées pour l'achat de biens meubles et
 effets appartenant à l'interchange.

DESCRIPTION DE L'ACTIF

LOT No 1 — Marchandises
 a) Divers (livres, livres, etc.) Au coûtant \$1,175.00
 b) Écrans pour monnaie et supports Au coûtant \$32,371.00
 c) Monnaie Canadienne et Étrangère Au coûtant \$1,800.00
 d) Calculatrices Au coûtant \$895.00
 e) Monnaie Canadienne et Étrangère Au coûtant \$11,388.00

LOT No 2
 Mobilier et équipement de bureau Évalue à \$1,814.00

LOT No 3
 Équipement de magasin Évalue à \$2,880.00

LOT No 4 — Matériel roulant
 Vega 1971 sedan Évalue à \$1,060.00
 Cadillac Ford 1974 Sedan à son coûtant Évalue à \$799.00

LOT No 5
 Droits du syndic dans le local situé
 au 5251 ouest, rue Sherbrooke, Mon-
 tréal, Qué., à raison de \$440.00 par
 mois, échéant le 30 avril
 1978. Certaines taxes sont à la charge
 du locataire. Le propriétaire des lieux
 est consentant à conclure le bail avec
 tout aux termes conditions, en attendant
 que l'acquéreur exploite le même genre
 de commerce.

Les soumissions doivent être déposées au bureau du syndic, ci-dessus
 mentionné, lequel les recevra jusqu'à 24 heures de l'après-midi, le 21e
 jour de janvier 1976. Les dites soumissions doivent être scellées et
 doivent porter au recto de l'enveloppe et libellément inscrit "SOUMIS-
 SION INTERCHANGE RARE COIN SHOP".

Les soumissions sont invitées à assister à une assemblée qui sera
 tenue au bureau du syndic à 24 heures de l'après-midi, le 21e jour de
 janvier 1976. Le but de cette assemblée est d'ouvrir et d'accepter toutes
 les soumissions reçues.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ
 À TOUTES LES SOUMISSIONNAIRES

a) Que les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé de
 10% du montant de l'offre à titre de dépôt, et d'un mandat postal ou de mandat
 de dépôt de 100\$ en espèces.

avis légaux • appels d'offres • soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
C.S. 11 001625-751

COUR SUPÉRIEURE
"En matière de faillite"

Dans l'affaire de la faillite de
STANDARD COMMERCIAL EQUIPMENT LTD
9500, boul. St-Laurent
Montréal, Qué.

VENTE PAR VOIE DE SOUMISSION
Les soumissions sont à déposer pour l'achat et après dév. legal. peut être vendu en bloc ou par lots.

DESCRIPTION DE L'ACTIF

LOT No 1 — marchandises	
a) Appareils frigorifiques (neufs) — réfrigérateurs, chambres froides, congélateurs, etc.	Évalué à \$112,000.00
b) Appareils frigorifiques (usagés) — réfrigérateurs et sections de comp. (usagés)	Évalué à \$19,425.00
c) Appareils de buanderie (neufs) — machines à laver, sècheuses, etc.	Évalué à \$5,000.00
d) Appareils de buanderie (usagés) — machines à laver, sècheuses, etc.	Évalué à \$5,480.00
e) Appareils d'électroménager (neufs) — réfrigérateurs, transformateurs, platiers, etc.	Évalué à \$1,114.00
f) Diverses (usagés)	Évalué à \$5,247.00
g) Diverses (usagés)	Évalué à \$13,625.00

LOT No 2 — Marchandise sujette à plan de gros

LOT No 3 — Pièces de rechange

LOT No 4 — Appareils électroniques (pour balances)

LOT No 5 — Appareils électroniques (pour balances)

LOT No 6 — Matériel

LOT No 7 — Matériel

Les soumissions doivent être envoyées au bureau du syndic, c.a.p. par mention, lequel les recevra jusqu'à 11 h 00 heures le 19e jour de janvier 1976. Les soumissions doivent être scellées et doivent porter au recto de l'enveloppe et l'indiquent inscrit "SOUS-MISSION STANDARD COMMERCIAL EQUIPMENT LTD".

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNEA TOUS LES SOUMISSIONNAIRES

1. Que les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente au moins 15 pour cent (15%) du montant de la soumission;

2. Que le dépôt sera remis au soumissionnaire si sa soumission est retenue;

3. Que le dépôt sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés au syndic par le soumissionnaire, si ce dernier retire sa soumission avant qu'il ait été reçu l'avis dont il est question au paragraphe 6) de l'article 109 des Règles régissant la faillite.

AVIS EST DE PLUS DONNEA TOUS LES ADJUDICATAIRES

1. Que le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée perdra son dépôt à titre de dommages-intérêts s'il ne conclut pas la vente.

CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DE L'ACTIF

1. Les prix indiqués à l'inventaire précèdent. Ils seront utilisés comme base de négociation en cas de différences trouvées en plus ou en moins sur les quantités mentionnées audit inventaire.

AVIS EST DE PLUS DONNEA TOUS LES ADJUDICATAIRES

1. Que le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée perdra son dépôt à titre de dommages-intérêts s'il ne conclut pas la vente.

CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DE L'ACTIF

1. Les prix indiqués à l'inventaire précèdent. Ils seront utilisés comme base de négociation en cas de différences trouvées en plus ou en moins sur les quantités mentionnées audit inventaire.

AVIS EST DE PLUS DONNEA TOUS LES ADJUDICATAIRES

1. Que le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée perdra son dépôt à titre de dommages-intérêts s'il ne conclut pas la vente.

CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DE L'ACTIF

1. Les prix indiqués à l'inventaire précèdent. Ils seront utilisés comme base de négociation en cas de différences trouvées en plus ou en moins sur les quantités mentionnées audit inventaire.

AVIS EST DE PLUS DONNEA TOUS LES ADJUDICATAIRES

1. Que le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée perdra son dépôt à titre de dommages-intérêts s'il ne conclut pas la vente.

CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DE L'ACTIF

1. Les prix indiqués à l'inventaire précèdent. Ils seront utilisés comme base de négociation en cas de différences trouvées en plus ou en moins sur les quantités mentionnées audit inventaire.

AVIS EST DE PLUS DONNEA TOUS LES ADJUDICATAIRES

1. Que le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée perdra son dépôt à titre de dommages-intérêts s'il ne conclut pas la vente.

CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DE L'ACTIF

1. Les prix indiqués à l'inventaire précèdent. Ils seront utilisés comme base de négociation en cas de différences trouvées en plus ou en moins sur les quantités mentionnées audit inventaire.

AVIS EST DE PLUS DONNEA TOUS LES ADJUDICATAIRES

1. Que le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée perdra son dépôt à titre de dommages-intérêts s'il ne conclut pas la vente.

CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DE L'ACTIF

1. Les prix indiqués à l'inventaire précèdent. Ils seront utilisés comme base de négociation en cas de différences trouvées en plus ou en moins sur les quantités mentionnées audit inventaire.

AVIS EST DE PLUS DONNEA TOUS LES ADJUDICATAIRES

1. Que le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée perdra son dépôt à titre de dommages-intérêts s'il ne conclut pas la vente.

CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DE L'ACTIF

1. Les prix indiqués à l'inventaire précèdent. Ils seront utilisés comme base de négociation en cas de différences trouvées en plus ou en moins sur les quantités mentionnées audit inventaire.

AVIS EST DE PLUS DONNEA TOUS LES ADJUDICATAIRES

1. Que le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée perdra son dépôt à titre de dommages-intérêts s'il ne conclut pas la vente.

CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DE L'ACTIF

1. Les prix indiqués à l'inventaire précèdent. Ils seront utilisés comme base de négociation en cas de différences trouvées en plus ou en moins sur les quantités mentionnées audit inventaire.

AVIS EST DE PLUS DONNEA TOUS LES ADJUDICATAIRES

1. Que le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée perdra son dépôt à titre de dommages-intérêts s'il ne conclut pas la vente.

CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DE L'ACTIF

1. Les prix indiqués à l'inventaire précèdent. Ils seront utilisés comme base de négociation en cas de différences trouvées en plus ou en moins sur les quantités mentionnées audit inventaire.

AVIS EST DE PLUS DONNEA TOUS LES ADJUDICATAIRES

1. Que le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée perdra son dépôt à titre de dommages-intérêts s'il ne conclut pas la vente.

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur des Services financiers et administratifs, (Capitale Nationale), ministère des Travaux publics, pièce 108, 66 rue Slater, Ottawa (Ontario), K1A 0M3 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, pièce 110, 66, rue Slater, Ottawa (Ontario), K1A 0M3 sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES
Numéro 78010 361 - Système d'insonorisation, programme d'aménagement du Gouvernement Fédéral, phase 111, Hull, Québec.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des associations des constructeurs d'Ottawa, Hull, Toronto et Montréal.

Date limite: mardi le 10 février 1976.
Dépôt: \$50

Numéro 78100 465 - Stores à lamelles verticales, programme d'aménagement du Gouvernement Fédéral, phase III, Hull, Québec.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des associations des constructeurs d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Date limite: mardi le 3 février 1976.
Dépôt: \$50

INSTRUCTIONS
Le dépôt afferent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque visé tiré sur une banque à laquelle s'applique la Loi sur les banques ou la Loi sur les banques d'épargne du Québec, établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents, en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Administrateur, Services financiers et administratifs, (Capitale Nationale), W.R. Ewing

VENTE PAR SOUMISSION

Dans l'affaire de
CAZ-TECH LTD
407, rue Lebeau
Saint-Laurent, Québec

Le syndic soussigné reçoit des soumissions cachetées portant clairement la mention "SOUMISSION pour CAZ-TECH LTD" et accompagnées d'un dépôt de 20% sous forme de chèque visé au 50, rue St-Jacques, Montréal, Québec, jusqu'à 15h le jeudi 15 janvier 1976 pour la vente des actifs suivants:

Lot 1 — ARTICLES FINIS, ÉQUIPEMENT DE STEREO	
Lot 2 — MATIÈRES PREMIÈRES ET TRAVAIL EN COURS	\$ 99 876.75
Lot 3 — MACHINES, OUTILS, ÉQUIPEMENT POUR STEREO	\$133 777.40
Lot 4 — ÉQUIPEMENT DE BUREAU	\$ 80 519.85
	Évalué à l'inventaire \$ 9 057.95

REMARQUE: Les soumissions globales doivent fournir un montant pour chacun des lots 1, 2 et 3.

On acceptera les soumissions en presumant que l'acquéreur a examiné l'état et aucune garantie ni condition n'est ni ne pourra être exprimée quant à la description ou l'état physique de la marchandise. En cas d'accident ou de déficit dans les prix présentés, ce sont les prix à l'inventaire qui prévaudront. L'acquéreur sera tenu de retirer les actifs à ses frais dans les cinq jours, libre de toute réclamation envers le syndic. Le solde de la soumission est payable au comptant ou selon les modalités acceptables au vendeur.

Toute taxe de vente exigible sera versée en plus du prix de la soumission. On ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions présentées.

Il y aura inspection et visite préalable le mardi 13 janvier 1976 de 10h à 16h.

Tous les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des soumissions au bureau du syndic, le jeudi 15 janvier 1976 à 15h.

On rembourse la soumissionnaire dont l'offre est rejetée du dépôt de 20% qu'il aura versé, dans le cas d'un soumissionnaire dont l'offre est acceptée mais qui ne conclut pas la vente ou dans le cas d'une offre qui est retirée avant d'avoir reçu un avis de rejet ou d'acceptation. Le dépôt sera confisqué à titre de dommages-intérêts.

Pour plus de précisions, prière de communiquer avec le bureau du syndic, sous signe

SAUL KWIAT, c.a.
Agent d'une banque à charte, Syndic

Bureau de
SCHARF, KWIAT & PINKUS
500, boul. Crémazie, porte 609
Montréal, Qué., H2P 1B1
Tél.: 381-9971

COMMISSION SCOLAIRE DE LAPRAIRIE
AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS
ACADEMIE ST-JOSEPH
100 CHEMIN ST-JEAN
LAPRAIRIE, Q.C.

AVIS: toutes les soumissions doivent être cachetées et porter l'inscription "SOUMISSION pour l'achat de l'Académie St-Joseph". Les soumissions doivent être déposées au bureau de la Commission Scolaire de Laprairie, 100 Chemin St-Jean, Laprairie, Québec, jusqu'à 15 heures le jeudi 15 janvier 1976.

DESCRIPTION DES LIEUX
L'ensemblier, faisant le coin de la rue St-Jacques et chemin St-Jean, comprenant une partie de la parcelle 100 et la parcelle 101, d'une superficie totale de 10,995 pieds carrés, mieux désignée et mesurée par plan.

CONDITIONS DE VENTE
1. Le Comptant ou à tel terme acceptable par la Commission Scolaire de Laprairie.
2. La Commission Scolaire de Laprairie se réserve le droit de révoquer ou d'accepter la plus haute soumission.
3. Toutes les conditions relatives au plan de la parcelle 100 et 101, ainsi que le plan de la Commission Scolaire de Laprairie, seront considérées.
4. Les soumissions seront acceptées en assumant que les soumissionnaires ont examiné la propriété et qu'aucune garantie ou condition n'est présentée qui ne soit le fait de la Commission Scolaire de Laprairie.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Les soumissions seront ouvertes le jeudi 15 janvier 1976 à 15 heures au bureau de la Commission Scolaire de Laprairie. Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des soumissions.

Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec le bureau du syndic.

Donnée à Laprairie, le 19 janvier 1976.

15 JANVIER SANS RESERVE 15 JANVIER

ENCAN PUBLIC

Nous sommes autorisés à vendre au complet
L'ATELIER DE MÉTAL EN FEUILLES
(SHEET METAL SHOP)
de
F. W. WORTH Ltd.
le JEUDI 15 JANVIER 1976 à 11h précises

ENDROIT:
Entrepôt des machines
Cie Rousselle Transport
8490, Dixième avenue
Ville Saint-Michel, Qué.

Toute la marchandise sera offerte par encan public et vendue en lots simples et détaillés, sans réserve.

Machines
(1) Shear blade - Hydra Bend 8 pi. (4) freins Brown Bogs (6) tours à plateau Brown Bogs (6) feis à souder Brown Bogs (1) -box and pan brake- Chicago, 8 pi. 12 GA (1) -box and pan brake- Chicago, 6 pi. 14 GA (2) freins à la main Brown Bogs, 8 pi. (1) scie à ruban grébe Greb avec arc de soudage Peuceux Buffalo (2) Machines à gauler et à emboutir (1) cisailleuse Gossensetel 4 pi. 14 GA (1) cylindre contre 8 pi. 10 GA (1) -Nital Pinch Kingsland- -Iron worker- Whitney hydraulique (1) soudeuse par points Deloines, 75 kva (1) soudeuse à l'arc Miller de haute fréquence (1) soudeuse à transformateur Miller (1) cisaille à guillotine 36 pi. (1) Compresseur à l'air 3 cv (6) -lockformers- -lockformers- avec commandes des crochets Rouleaux à la main Rouleaux motrices de gros travaux Fendard de métal en feuilles (1) Machine à coudre Smith (5) cisailles portatives (1) Machine à percer réglables (1) Cisaille d'établi BSB (1) Outils Hilti (1) Freins à la main BSB (1) Grignoteuses B&O (1) Grignoteuses Bush (10) perceuses électriques -Lock-former notchers- 4 pi. (1) Echelles -Pieux -Crampons -Étau -Outils à aiguiser (1) Hyd. Power & Whitney 10 cv (1) bloc d'alimentation 5 cv avec 7 Unites à charger (1) soudeuse par points 25 KVA (2) freins de presse Chicago 4 pi x 15 tonnes (1) -nonworker- 3 x 3 x 5 1/2 pi. (1) cisaille 12 pi x 1/2 pi quasi neuves (1) roueuse Penn (1) scie Clapper (1) soudeuse sur roues Miller (1) scie à découper Delta Rockwell (1) Hoz Band Elliot (1) Nombreux autres articles.

Matériel roulant
(1) petit camion Chev. 1975 (1) petit camion Datsun 1970 (1) Chariot élévateur Blue Giant 1000 lb (1) chariot élévateur 2000 lb (1) élévateur Walk A Long 20 pi (1) camion Dodge avec caisse 1973 (1) fourgon (1) treuil de hissage

INSPECTION: MER. 14 JANV. TOUTE LA JOURNÉE
CONDITIONS: CHÈQUE VISÉ OU L'ÉQUIVALENT

ENCAN PAR
ALEX DAVIS & ASSOCIATES INC.
3300, BOUL. CAVENDISH, PORTE 290
MONTREAL, QUÉ. H4B 2M8
TÉL. (514) 482-3875

SERVICES D'ENCAN COMPLETS POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

ENCAN PUBLIC
15 JANVIER SANS RESERVE 15 JANVIER

Nous sommes autorisés à vendre au complet
L'ATELIER DE MÉTAL EN FEUILLES
(SHEET METAL SHOP)
de
F. W. WORTH Ltd.
le JEUDI 15 JANVIER 1976 à 11h précises

ENDROIT:
Entrepôt des machines
Cie Rousselle Transport
8490, Dixième avenue
Ville Saint-Michel, Qué.

Toute la marchandise sera offerte par encan public et vendue en lots simples et détaillés, sans réserve.

Machines
(1) Shear blade - Hydra Bend 8 pi. (4) freins Brown Bogs (6) tours à plateau Brown Bogs (6) feis à souder Brown Bogs (1) -box and pan brake- Chicago, 8 pi. 12 GA (1) -box and pan brake- Chicago, 6 pi. 14 GA (2) freins à la main Brown Bogs, 8 pi. (1) scie à ruban grébe Greb avec arc de soudage Peuceux Buffalo (2) Machines à gauler et à emboutir (1) cisailleuse Gossensetel 4 pi. 14 GA (1) cylindre contre 8 pi. 10 GA (1) -Nital Pinch Kingsland- -Iron worker- Whitney hydraulique (1) soudeuse par points Deloines, 75 kva (1) soudeuse à l'arc Miller de haute fréquence (1) soudeuse à transformateur Miller (1) cisaille à guillotine 36 pi. (1) Compresseur à l'air 3 cv (6) -lockformers- -lockformers- avec commandes des crochets Rouleaux à la main Rouleaux motrices de gros travaux Fendard de métal en feuilles (1) Machine à coudre Smith (5) cisailles portatives (1) Machine à percer réglables (1) Cisaille d'établi BSB (1) Outils Hilti (1) Freins à la main BSB (1) Grignoteuses B&O (1) Grignoteuses Bush (10) perceuses électriques -Lock-former notchers- 4 pi. (1) Echelles -Pieux -Crampons -Étau -Outils à aiguiser (1) Hyd. Power & Whitney 10 cv (1) bloc d'alimentation 5 cv avec 7 Unites à charger (1) soudeuse par points 25 KVA (2) freins de presse Chicago 4 pi x 15 tonnes (1) -nonworker- 3 x 3 x 5 1/2 pi. (1) cisaille 12 pi x 1/2 pi quasi neuves (1) roueuse Penn (1) scie Clapper (1) soudeuse sur roues Miller (1) scie à découper Delta Rockwell (1) Hoz Band Elliot (1) Nombreux autres articles.

Matériel roulant
(1) petit camion Chev. 1975 (1) petit camion Datsun 1970 (1) Chariot élévateur Blue Giant 1000 lb (1) chariot élévateur 2000 lb (1) élévateur Walk A Long 20 pi (1) camion Dodge avec caisse 1973 (1) fourgon (1) treuil de hissage

INSPECTION: MER. 14 JANV. TOUTE LA JOURNÉE
CONDITIONS: CHÈQUE VISÉ OU L'ÉQUIVALENT

ENCAN PAR
ALEX DAVIS & ASSOCIATES INC.
3300, BOUL. CAVENDISH, PORTE 290
MONTREAL, QUÉ. H4B 2M8
TÉL. (514) 482-3875

SERVICES D'ENCAN COMPLETS POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

ENCAN PUBLIC
15 JANVIER SANS RESERVE 15 JANVIER

Nous sommes autorisés à vendre au complet
L'ATELIER DE MÉTAL EN FEUILLES
(SHEET METAL SHOP)
de
F. W. WORTH Ltd.
le JEUDI 15 JANVIER 1976 à 11h précises

ENDROIT:
Entrepôt des machines
Cie Rousselle Transport
8490, Dixième avenue
Ville Saint-Michel, Qué.

Toute la marchandise sera offerte par encan public et vendue en lots simples et détaillés, sans réserve.

Machines
(1) Shear blade - Hydra Bend 8 pi. (4) freins Brown Bogs (6) tours à plateau Brown Bogs (6) feis à souder Brown Bogs (1) -box and pan brake- Chicago, 8 pi. 12 GA (1) -box and pan brake- Chicago, 6 pi. 14 GA (2) freins à la main Brown Bogs, 8 pi. (1) scie à ruban grébe Greb avec arc de soudage Peuceux Buffalo (2) Machines à gauler et à emboutir (1) cisailleuse Gossensetel 4 pi. 14 GA (1) cylindre contre 8 pi. 10 GA (1) -Nital Pinch Kingsland- -Iron worker- Whitney hydraulique (1) soudeuse par points Deloines, 75 kva (1) soudeuse à l'arc Miller de haute fréquence (1) soudeuse à transformateur Miller (1) cisaille à guillotine 36 pi. (1) Compresseur à l'air 3 cv (6) -lockformers- -lockformers- avec commandes des crochets Rouleaux à la main Rouleaux motrices de gros travaux Fendard de métal en feuilles (1) Machine à coudre Smith (5) cisailles portatives (1) Machine à percer réglables (1) Cisaille d'établi BSB (1) Outils Hilti (1) Freins à la main BSB (1) Grignoteuses B&O (1) Grignoteuses Bush (10) perceuses électriques -Lock-former notchers- 4 pi. (1) Echelles -Pieux -Crampons -Étau -Outils à aiguiser (1) Hyd. Power & Whitney 10 cv (1) bloc d'alimentation 5 cv avec 7 Unites à charger (1) soudeuse par points 25 KVA (2) freins de presse Chicago 4 pi x 15 tonnes (1) -nonworker- 3 x 3 x 5 1/2 pi. (1) cisaille 12 pi x 1/2 pi quasi neuves (1) roueuse Penn (1) scie Clapper (1) soudeuse sur roues Miller (1) scie à découper Delta Rockwell (1) Hoz Band Elliot (1) Nombreux autres articles.

Matériel roulant
(1) petit camion Chev. 1975 (1) petit camion Datsun 1970 (1) Chariot élévateur Blue Giant 1000 lb (1) chariot élévateur 2000 lb (1) élévateur Walk A Long 20 pi (1) camion Dodge avec caisse 1973 (1) fourgon (1) treuil de hissage

INSPECTION: MER. 14 JANV. TOUTE LA JOURNÉE
CONDITIONS: CHÈQUE VISÉ OU L'ÉQUIVALENT

ENCAN PAR
ALEX DAVIS & ASSOCIATES INC.
3300, BOUL. CAVENDISH, PORTE 290
MONTREAL, QUÉ. H4B 2M8
TÉL. (514) 482-3875

SERVICES D'ENCAN COMPLETS POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

ENCAN PUBLIC
15 JANVIER SANS RESERVE 15 JANVIER

Nous sommes autorisés à vendre au complet
L'ATELIER DE MÉTAL EN FEUILLES
(SHEET METAL SHOP)
de
F. W. WORTH Ltd.
le JEUDI 15 JANVIER 1976 à 11h précises

ENDROIT:
Entrepôt des machines
Cie Rousselle Transport
8490, Dixième avenue
Ville Saint-Michel, Qué.

Toute la marchandise sera offerte par encan public et vendue en lots simples et détaillés, sans réserve.

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Dans l'affaire de la faillite de
AUTO ÉCOLE C. DESROCHERS INC.
21 rue Liège
Charlevoix, Qué.

Des soumissions, sous enveloppe scellée, et devant porter au recto de l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues au bureau de MAX B. DRUKER, C.A. au plus tard à 15h le jeudi 15 janvier 1976, pour l'acquisition des actifs suivants:

LOT No 1 1975 — Datsun 610	
LOT No 2 1975 — Datsun 610	\$1,000
LOT No 3 1975 — Oldsmobile Delta	\$1,000
LOT No 4 1975 — Oldsmobile Delta	\$5,200
LOT No 5 1975 — Datsun 610	\$5,450
LOT No 6 1975 — Oldsmobile Delta	\$3,000
LOT No 7 1975 — Oldsmobile Delta	\$5,300
LOT No 8 1975 — Oldsmobile Delta	\$3,000
LOT No 9 1975 — Monte Carlo	\$1,600
LOT No 10 1975 — Oldsmobile Delta	\$5,050
LOT No 11 1975 — Oldsmobile Delta	\$3,400
LOT No 12 1975 — Oldsmobile Delta	\$5,050
LOT No 13 1975 — Datsun 710	\$4,600
LOT No 14 Lot de diverses chaises, fauteuils, projecteurs, mobilier de bureau, etc. d'une valeur à l'environ	\$2,500
Les lots No 1 à 14 compris peuvent être inspectés au	\$3,140

625, ouest, Henri-Bourassa, Montréal.

Les lots 11 et 12 peuvent être inspectés chez
Canuel AutoGarage,
901 Montee Masson, Terrebonne, Qué.

Le lot 13 peut être inspecté chez
Dumondin Laval Garage,
8115 boul. Levesque, St-François, Laval, Qué.

Le lot 14 peut être inspecté au
231 Ste-Marie, Terrebonne, Qué.

1. Les soumissions doivent être sous pli fermé et porter au recto de l'enveloppe la mention:
"AUTO ÉCOLE C. DESROCHERS INC."

2. Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé de 10% du montant postal au comptant pour le 10% du montant de l'offre pour les voitures et de 20% pour les autres lots, ce dépôt devant être retourné au soumissionnaire en cas de refus de la soumission. Dans le cas où le soumissionnaire voudrait retirer son offre à tout moment avant la réception par lui d'un avis lui notifiant son refus ou l'acceptation de la soumission et dans le cas où une soumission est acceptée et la vente conclue dans les 5 jours, le dépôt sera confisqué au soumissionnaire à titre de dédit.

3. On ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.
4. Toutes taxes de vente doivent être payées en sus lorsque exigibles.
5. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions au bureau du syndic le jeudi 15 janvier 1976 à 11h 45.

6. On pourra inspecter l'actif de la société adressé, le jeudi 12 janvier 1976 à compter de 10h jusqu'à 16 heures.

Le syndic,
MAX B. DRUKER, C.A.

BUREAUX DE:
DRUKER, SILVERMAN & Co.,
4333 ouest, rue Ste-Catherine,
Suite 201, Montréal, Qué.
Tél.: 935-8501

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE
MAURICE LAMARRE, Vendeur
3634 rue Laurendeau
Montréal, P.Q.

Des soumissions, sous enveloppe scellée, et devant porter au recto de l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues au bureau de M. Marcel Belair, époux de Rose Carboneau, Les funéraires auront lieu le jeudi 12 courant le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltee,
4036, rue Belair,

pour se rendre à l'église Ste. Bernadette, ou le service sera célébré à 10 h 30 et de la au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

INSPECTION DES ACTIFS: Sur appointment seulement en appelant M. Gilbert Perrier à 844-1044.

CONDITIONS DE VENTE:
1) Seules les enveloppes scellées portant la mention "SOUMISSION MAURICE LAMARRE" seront acceptées.
2) Un dépôt de 15% au moins, à titre d'arrhes, par chèque visé à l'ordre du syndic, devra accompagner chaque soumission, le solde devant être versé à l'acquéreur au moment de la signature de l'acte de vente et aux impôts, qui se réservent le droit de rejeter toutes les soumissions. Le dépôt sera remis au soumissionnaire si sa soumission n'est pas acceptée.
3) Tout

décès

REMERCIEMENTS/IN MEMORIAM

BILODEAU (Stanley) — A Montréal, le 9 janvier 1976 à l'âge de 61 ans, est décédé subitement M. Stanley Bilodeau, employé des immeubles Goulet; il laisse dans le deuil Rachel et ses enfants: Sylvie et Roger, René, Carole, Jean-Guy. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
J. Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
à 10 h 50 pour se rendre à l'église Immaculée Conception, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSEAU (Aristide) — A Montréal, le 8 janvier 1976, à l'âge de 86 ans, est décédé Aristide Brosseau, époux de feu Donald Lessard, il laisse dans le deuil ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
A Savaria Ltée,
340 rue Jarry est,
à 8h50 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANICCHIO (Vincenza) — A Montréal, le 8 janvier 1976 est décédée Mme Vincenza Canicchio épouse de feu Jean Canicchio mère d'Annette épouse d'Alfred Gagne Pauline épouse de Norman Braithwaite Germaine (Kate) épouse d'Edouard Sampson Adrien ne épouse de Fernand Corbin Alphonse épouse de Roland Deschamps Victor époux de Claire Robidou Marguerite épouse de John Biggs Joseph époux de Marguerite Tapin ainsi que plusieurs petits enfants et arrière-petits enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Urgel Bourgée Ltée
3860 boul. Décarie N.D.G. pour se rendre à l'église St-Léon-de-Westmount, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASTELLEAU (Wilfrid) — A Montréal, le 8 janvier 1976 à l'âge de 84 ans, est décédé M. Wilfrid Castelleau époux de Bernadette Belis. Outre son épouse il laisse ses filles: Jeanne d'Arc Marthe épouse de Marcel Fontaine, ses belles-sœurs: son petit-fils Luc époux de Lisa Chevalier, ainsi que ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
à 9 h 40 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de LaSalle, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Roch-de-la-Croix, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Emery) — A Montréal, le 9 janvier 1976 à l'âge de 78 ans est décédé M. Emery Champagne fils de feu Alfred Champagne et de feu Anna Brault. Il laisse dans le deuil un frère Arthur et son épouse ainsi que ses amis. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
8328 rue St-Hubert
à 11h45 pour se rendre à l'église St-Thérèse de l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Roch-de-la-Croix, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Nestora) — A Lachine, le 9 janvier 1976 à l'âge de 84 ans est décédée Nestora Lefebvre épouse de feu Adolphe Champagne mère de Simone Rollin Thérèse (épouse d'Edouard McArde) Roger (époux de Gabrielle Jacques) Claire Metivier Jeanne (épouse de Bernard Bax) Ronald et Guy (époux de Bella Ferland). Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Raoul Bourgée Inc.
1750 rue Notre-Dame
angle 18 avenue Lachine
pour se rendre à l'église St-François-Romaine, où le service sera célébré à 14 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.

CHAYER (Mgr Romuald, c.s.) — A Montréal, le 7 janvier 1976 à l'âge de 73 ans est décédé subitement Mgr Romuald Chayer, aumônier des Soeurs Franciscaines, missionnaires de Marie; il laisse dans le deuil une sœur Jeanne D'Arc, deux frères: Pierre-Etienne de Radio-Canada et Robert, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
& J.S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,
Outremont,
à 2h45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus du Mile-End, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de Bagotville, comté de Chicoutimi, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Mgr Chayer était membre de la Société d'une messe.

CHOUINARD (Aldé) — A LaSalle, le 6 janvier 1976, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Aldé Chouinard, époux de Lédée Paré, autrefois de Côte-St-Paul, demeurant 831 Haute Rivière à Châteauguay, père de Marguerite, épouse de René Boucher, Roland époux de Nicole Alard Lucille épouse d'Alfred Régimbald Gilles époux de Nicole Brunet. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512 rue de l'Église
Verdun
à 10h45 pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

COZIOL (Émile Nicolaie) — A Montréal, le 9 janvier 1976 à l'âge de 50 ans est décédé M. Émile (Nicolaie) Coziol époux de Jeannette Dagenais, il laisse dans le deuil cinq enfants: Nicole Jeannette Roger Suzanne et Gisèle sa mère Mme Anita Georgesque sa belle mère Mme Delia Dagenais. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire
Ed Darche et Fils Inc.
505 boul. Curé Poirier ouest
Longueuil
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, Longueuil, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 heures p.m.

COZIOL (Émile Nicolaie) — A Montréal, le 9 janvier 1976 à l'âge de 50 ans est décédé M. Émile (Nicolaie) Coziol époux de Jeannette Dagenais, il laisse dans le deuil cinq enfants: Nicole Jeannette Roger Suzanne et Gisèle sa mère Mme Anita Georgesque sa belle mère Mme Delia Dagenais. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire
Ed Darche et Fils Inc.
505 boul. Curé Poirier ouest
Longueuil
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, Longueuil, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 heures p.m.

COZIOL (Émile Nicolaie) — A Montréal, le 9 janvier 1976 à l'âge de 50 ans est décédé M. Émile (Nicolaie) Coziol époux de Jeannette Dagenais, il laisse dans le deuil cinq enfants: Nicole Jeannette Roger Suzanne et Gisèle sa mère Mme Anita Georgesque sa belle mère Mme Delia Dagenais. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire
Ed Darche et Fils Inc.
505 boul. Curé Poirier ouest
Longueuil
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, Longueuil, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 heures p.m.

COZIOL (Émile Nicolaie) — A Montréal, le 9 janvier 1976 à l'âge de 50 ans est décédé M. Émile (Nicolaie) Coziol époux de Jeannette Dagenais, il laisse dans le deuil cinq enfants: Nicole Jeannette Roger Suzanne et Gisèle sa mère Mme Anita Georgesque sa belle mère Mme Delia Dagenais. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire
Ed Darche et Fils Inc.
505 boul. Curé Poirier ouest
Longueuil
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, Longueuil, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 heures p.m.

FRÈRE JULIEN BORDUAS
Clerc de Saint-Viateur
Le Frère Julien Borduas est décédé subitement à l'école Normale Saint-Viateur de Rigaud le 9 janvier 1976 à l'âge de 68 ans dans sa 48ème année de profession religieuse. Né à Saint-Hilaire-de-Rouville le 31 décembre 1907 Julien Borduas était le frère de Paul-Emile, l'un de nos grands peintres canadiens. Entré au Noviciat des Clercs de Saint-Viateur, à Joliette en 1926 il y fit sa profession perpétuelle en 1931. Le Frère Borduas a rempli divers postes d'enseignement à Montréal, Saint-Lambert, LaSalle, Lachine, Saint-Rémi, Huntingdon, Terrebonne et Beauharnois, et de directeur de l'École Saint-François de Rigaud. Depuis une dizaine d'années il accomplissait des travaux de menuiserie dans les maisons de la Congrégation à Rigaud. Il laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, ses frères et sœur, M. et Mme Adrien Borduas, de Mont-Saint-Hilaire, et Mme Wilfrid Brisebois (née Jeanne Borduas) de Grenville (Argenteuil), ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée à la Résidence provinciale des Clercs de Saint-Viateur, 450 avenue Québec, Outremont, où auront lieu les funérailles lundi le 12 janvier, à 10 heures, suivies de l'inhumation au cimetière de la Congrégation à Rigaud.

FRÈRE JULIEN BORDUAS
Clerc de Saint-Viateur
Le Frère Julien Borduas est décédé subitement à l'école Normale Saint-Viateur de Rigaud le 9 janvier 1976 à l'âge de 68 ans dans sa 48ème année de profession religieuse. Né à Saint-Hilaire-de-Rouville le 31 décembre 1907 Julien Borduas était le frère de Paul-Emile, l'un de nos grands peintres canadiens. Entré au Noviciat des Clercs de Saint-Viateur, à Joliette en 1926 il y fit sa profession perpétuelle en 1931. Le Frère Borduas a rempli divers postes d'enseignement à Montréal, Saint-Lambert, LaSalle, Lachine, Saint-Rémi, Huntingdon, Terrebonne et Beauharnois, et de directeur de l'École Saint-François de Rigaud. Depuis une dizaine d'années il accomplissait des travaux de menuiserie dans les maisons de la Congrégation à Rigaud. Il laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, ses frères et sœur, M. et Mme Adrien Borduas, de Mont-Saint-Hilaire, et Mme Wilfrid Brisebois (née Jeanne Borduas) de Grenville (Argenteuil), ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée à la Résidence provinciale des Clercs de Saint-Viateur, 450 avenue Québec, Outremont, où auront lieu les funérailles lundi le 12 janvier, à 10 heures, suivies de l'inhumation au cimetière de la Congrégation à Rigaud.

FRÈRE JULIEN BORDUAS
Clerc de Saint-Viateur
Le Frère Julien Borduas est décédé subitement à l'école Normale Saint-Viateur de Rigaud le 9 janvier 1976 à l'âge de 68 ans dans sa 48ème année de profession religieuse. Né à Saint-Hilaire-de-Rouville le 31 décembre 1907 Julien Borduas était le frère de Paul-Emile, l'un de nos grands peintres canadiens. Entré au Noviciat des Clercs de Saint-Viateur, à Joliette en 1926 il y fit sa profession perpétuelle en 1931. Le Frère Borduas a rempli divers postes d'enseignement à Montréal, Saint-Lambert, LaSalle, Lachine, Saint-Rémi, Huntingdon, Terrebonne et Beauharnois, et de directeur de l'École Saint-François de Rigaud. Depuis une dizaine d'années il accomplissait des travaux de menuiserie dans les maisons de la Congrégation à Rigaud. Il laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, ses frères et sœur, M. et Mme Adrien Borduas, de Mont-Saint-Hilaire, et Mme Wilfrid Brisebois (née Jeanne Borduas) de Grenville (Argenteuil), ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée à la Résidence provinciale des Clercs de Saint-Viateur, 450 avenue Québec, Outremont, où auront lieu les funérailles lundi le 12 janvier, à 10 heures, suivies de l'inhumation au cimetière de la Congrégation à Rigaud.

DAVIAULT-DION (Laurette) — A Montréal, le 8 janvier 1976 à l'âge de 73 ans est décédée Laurette Dion-Daviault, épouse de feu Emmanuel Daviault, sœur de Gabrielle (Mme veuve Leo Hubert), Germaine (Mme Clovis Monarque), Cécile (Mme Gérard Collins), Albert et Maurice. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Paul et Fortin,
835, est avenue Laurier,
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESNOYERS (Marie-Blanche) — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 9 janvier 1976 à l'âge de 59 ans, est décédée Mlle Marie-Blanche Desnoyers, fille de feu J.-B. Desnoyers et de feu Maria Nadeau; elle laisse dans le deuil sa belle-mère Mme J.-B. Desnoyers, son frère, le Père Olivier Desnoyers, P.B., ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645, rue H.-Bourassa est,
à 9h30 pour se rendre à l'église du Christ-Roi, 9400 Lajeunesse, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Jean-Baptiste de Rouville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESNOYERS (Marie-Blanche) — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 9 janvier 1976 à l'âge de 59 ans, est décédée Mlle Marie-Blanche Desnoyers, fille de feu J.-B. Desnoyers et de feu Maria Nadeau; elle laisse dans le deuil sa belle-mère Mme J.-B. Desnoyers, son frère, le Père Olivier Desnoyers, P.B., ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645, rue H.-Bourassa est,
à 9h30 pour se rendre à l'église du Christ-Roi, 9400 Lajeunesse, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Jean-Baptiste de Rouville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESNOYERS (Marie-Blanche) — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 9 janvier 1976 à l'âge de 59 ans, est décédée Mlle Marie-Blanche Desnoyers, fille de feu J.-B. Desnoyers et de feu Maria Nadeau; elle laisse dans le deuil sa belle-mère Mme J.-B. Desnoyers, son frère, le Père Olivier Desnoyers, P.B., ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645, rue H.-Bourassa est,
à 9h30 pour se rendre à l'église du Christ-Roi, 9400 Lajeunesse, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Jean-Baptiste de Rouville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Marie-Anne) — A Montréal, le 8 janvier 1976 à l'âge de 87 ans est décédée Mme veuve Rosario Legault dite Deslauriers née Marie-Anne. Complicité elle laisse dans le deuil ses 2 filles: Jeannette épouse d'Anthemie Boudreau Marguerite épouse d'Henri Bouchard. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen
à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Eusebe, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5h à 7h.

DESLAURIERS (Marie-Anne) — A Montréal, le 8 janvier 1976 à l'âge de 87 ans est décédée Mme veuve Rosario Legault dite Deslauriers née Marie-Anne. Complicité elle laisse dans le deuil ses 2 filles: Jeannette épouse d'Anthemie Boudreau Marguerite épouse d'Henri Bouchard. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen
à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Eusebe, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5h à 7h.

DESLAURIERS (Marie-Anne) — A Montréal, le 8 janvier 1976 à l'âge de 87 ans est décédée Mme veuve Rosario Legault dite Deslauriers née Marie-Anne. Complicité elle laisse dans le deuil ses 2 filles: Jeannette épouse d'Anthemie Boudreau Marguerite épouse d'Henri Bouchard. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen
à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Eusebe, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5h à 7h.

DESLAURIERS (Marie-Anne) — A Montréal, le 8 janvier 1976 à l'âge de 87 ans est décédée Mme veuve Rosario Legault dite Deslauriers née Marie-Anne. Complicité elle laisse dans le deuil ses 2 filles: Jeannette épouse d'Anthemie Boudreau Marguerite épouse d'Henri Bouchard. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen
à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Eusebe, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5h à 7h.

DESLAURIERS (Marie-Anne) — A Montréal, le 8 janvier 1976 à l'âge de 87 ans est décédée Mme veuve Rosario Legault dite Deslauriers née Marie-Anne. Complicité elle laisse dans le deuil ses 2 filles: Jeannette épouse d'Anthemie Boudreau Marguerite épouse d'Henri Bouchard. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen
à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Eusebe, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5h à 7h.

FORCIER (Eva) — A LaSalle, le 8 janvier 1976 à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Forcier, née Eva Bélaïr, demeurant 8819, rue Leroux, LaSalle. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Urgel Bourgée Ltée,
9135, rue Airline,
pour se rendre à l'église St-Catherine-Labouré, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORCIER (Eva) — A LaSalle, le 8 janvier 1976 à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Forcier, née Eva Bélaïr, demeurant 8819, rue Leroux, LaSalle. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Urgel Bourgée Ltée,
9135, rue Airline,
pour se rendre à l'église St-Catherine-Labouré, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORCIER (Eva) — A LaSalle, le 8 janvier 1976 à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Forcier, née Eva Bélaïr, demeurant 8819, rue Leroux, LaSalle. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Urgel Bourgée Ltée,
9135, rue Airline,
pour se rendre à l'église St-Catherine-Labouré, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORCIER (Eva) — A LaSalle, le 8 janvier 1976 à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Forcier, née Eva Bélaïr, demeurant 8819, rue Leroux, LaSalle. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Urgel Bourgée Ltée,
9135, rue Airline,
pour se rendre à l'église St-Catherine-Labouré, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Rene) — Accidentellement à St-Hubert, le 7 janvier 1976, à l'âge de 27 ans, est décédé M. René Gagne, Bac. Sp. physique, Ma. es. arts, enseignement, Ma. es. sc. Doc. fils d'Alphonse Gagne et de Carmen Bougie, il laisse également son frère Claude. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Raoul Bourgée Inc.,
1750, rue Notre-Dame (angle 18e Avenue)
Lachine,
pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 13 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture.

GAGNE (Rene) — Accidentellement à St-Hubert, le 7 janvier 1976, à l'âge de 27 ans, est décédé M. René Gagne, Bac. Sp. physique, Ma. es. arts, enseignement, Ma. es. sc. Doc. fils d'Alphonse Gagne et de Carmen Bougie, il laisse également son frère Claude. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Raoul Bourgée Inc.,
1750, rue Notre-Dame (angle 18e Avenue)
Lachine,
pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 13 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture.

GAGNE (Rene) — Accidentellement à St-Hubert, le 7 janvier 1976, à l'âge de 27 ans, est décédé M. René Gagne, Bac. Sp. physique, Ma. es. arts, enseignement, Ma. es. sc. Doc. fils d'Alphonse Gagne et de Carmen Bougie, il laisse également son frère Claude. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Raoul Bourgée Inc.,
1750, rue Notre-Dame (angle 18e Avenue)
Lachine,
pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 13 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture.

GAGNE (Rene) — Accidentellement à St-Hubert, le 7 janvier 1976, à l'âge de 27 ans, est décédé M. René Gagne, Bac. Sp. physique, Ma. es. arts, enseignement, Ma. es. sc. Doc. fils d'Alphonse Gagne et de Carmen Bougie, il laisse également son frère Claude. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Raoul Bourgée Inc.,
1750, rue Notre-Dame (angle 18e Avenue)
Lachine,
pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 13 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture.

GAGNE (Rene) — Accidentellement à St-Hubert, le 7 janvier 1976, à l'âge de 27 ans, est décédé M. René Gagne, Bac. Sp. physique, Ma. es. arts, enseignement, Ma. es. sc. Doc. fils d'Alphonse Gagne et de Carmen Bougie, il laisse également son frère Claude. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Raoul Bourgée Inc.,
1750, rue Notre-Dame (angle 18e Avenue)
Lachine,
pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 13 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture.

LAMONTAGNE (Blanche) — A Montréal, le 7 janvier 1976, à l'âge de 80 ans, est décédée Blanche Kirouac, épouse de feu Joseph Lamontagne, mère de Lucien, époux de Rita Mainville, Jacques, époux de Gaby Bisson et Julia. Elle laisse dans le deuil plusieurs petits enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
J.A. Guilbault Inc.,
5359, boul. St-Michel
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-François, Salou où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LAMONTAGNE (Blanche) — A Montréal, le 7 janvier 1976, à l'âge de 80 ans, est décédée Blanche Kirouac, épouse de feu Joseph Lamontagne, mère de Lucien, époux de Rita Mainville, Jacques, époux de Gaby Bisson et Julia. Elle laisse dans le deuil plusieurs petits enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
J.A. Guilbault Inc.,
5359, boul. St-Michel
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-François, Salou où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LAMONTAGNE (Blanche) — A Montréal, le 7 janvier 1976, à l'âge de 80 ans, est décédée Blanche Kirouac, épouse de feu Joseph Lamontagne, mère de Lucien, époux de Rita Mainville, Jacques, époux de Gaby Bisson et Julia. Elle laisse dans le deuil plusieurs petits enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
J.A. Guilbault Inc.,
5359, boul. St-Michel
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-François, Salou où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LAMONTAGNE (Blanche) — A Montréal, le 7 janvier 1976, à l'âge de 80 ans, est décédée Blanche Kirouac, épouse de feu Joseph Lamontagne, mère de Lucien, époux de Rita Mainville, Jacques, époux de Gaby Bisson et Julia. Elle laisse dans le deuil plusieurs petits enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
J.A. Guilbault Inc.,
5359, boul. St-Michel
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-François, Salou où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LANGLOIS (Martial dit Marcel) — A Montréal, le 8 janvier 1976, à l'âge de 58 ans, est décédé Martial Langlois, époux de Rolande Bourdon, demeurant rue Paul-Pau, père de Jean-Guy, époux de Dorothee Desrosiers, Marcelle, Francine, épouse de Florent Laliberté, Michel, époux de Murielle Couture, Lise, épouse de Richard Trudel, Ghislaine, Yves et Johanne, sa bru Mme veuve Celine Langlois, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
8989, rue Hochelaga,
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7 h.

LANGLOIS (Martial dit Marcel) — A Montréal, le 8 janvier 1976, à l'âge de 58 ans, est décédé Martial Langlois, époux de Rolande Bourdon, demeurant rue Paul-Pau, père de Jean-Guy, époux de Dorothee Desrosiers, Marcelle, Francine, épouse de Florent Laliberté, Michel, époux de Murielle Couture, Lise, épouse de Richard Trudel, Ghislaine, Yves et Johanne, sa bru Mme veuve Celine Langlois, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
8989, rue Hochelaga,
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7 h.

LANGLOIS (Martial dit Marcel) — A Montréal, le 8 janvier 1976, à l'âge de 58 ans, est décédé Martial Langlois, époux de Rolande Bourdon, demeurant rue Paul-Pau, père de Jean-Guy, époux de Dorothee Desrosiers, Marcelle, Francine, épouse de Florent Laliberté, Michel, époux de Murielle Couture, Lise, épouse de Richard Trudel, Ghislaine, Yves et Johanne, sa bru Mme veuve Celine Langlois, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
8989, rue Hochelaga,
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7 h.

LANGLOIS (Martial dit Marcel) — A Montréal, le 8 janvier 1976, à l'âge de 58 ans, est décédé Martial Langlois, époux de Rolande Bourdon, demeurant rue Paul-Pau, père de Jean-Guy, époux de Dorothee Desrosiers, Marcelle, Francine, épouse de Florent Laliberté, Michel, époux de Murielle Couture, Lise, épouse de Richard Trudel, Ghislaine, Yves et Johanne, sa bru Mme veuve Celine Langlois, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
8989, rue Hochelaga,
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7 h.

LANGLOIS (Martial dit Marcel) — A Montréal, le 8 janvier 1976, à l'âge de 58 ans, est décédé Martial Langlois, époux de Rolande Bourdon, demeurant rue Paul-Pau, père de Jean-Guy, époux de Dorothee Desrosiers, Marcelle, Francine, épouse de Florent Laliberté, Michel, époux de Murielle Couture, Lise, épouse de Richard Trudel, Ghislaine, Yves et Johanne, sa bru Mme veuve Celine Langlois, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
8989, rue Hochelaga,
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7 h.

MARCOTTE (Adrienne) — A Pont-Viau, le 8 janvier 1976, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Jacques Marcotte, née Adrienne Dion, demeurant rue Meunier, Pont-Viau; outre son époux, elle laisse dans le deuil ses 3 filles: Judith, Carole et Estelle et ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
J.C. Filiatrault et Fils,
171, 7e avenue,
Laval des Rapides,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Gilles, de Pont-Viau, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7 h.

MARCOTTE (Adrienne) — A Pont-Viau, le 8 janvier 1976, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Jacques Marcotte, née Adrienne Dion, demeurant rue Meunier, Pont-Viau; outre son époux, elle laisse dans le deuil ses 3 filles: Judith, Carole et Estelle et ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
J.C. Filiatrault et Fils,
171, 7e avenue,
Laval des Rapides,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Gilles, de Pont-Viau, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7 h.

MARCOTTE (Adrienne) — A Pont-Viau, le 8 janvier 1976, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Jacques Marcotte, née Adrienne Dion, demeurant rue Meunier, Pont-Viau; outre son époux, elle laisse dans le deuil ses 3 filles: Judith, Carole et Estelle et ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
J.C. Filiatrault et Fils,
171, 7e avenue,
Laval des Rapides,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Gilles, de Pont-Viau, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7 h.

MARCOTTE (Adrienne) — A Pont-Viau, le 8 janvier 1976, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Jacques Marcotte, née Adrienne Dion, demeurant rue Meunier, Pont-Viau; outre son époux, elle laisse dans le deuil ses 3 filles: Judith, Carole et Estelle et ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
J.C. Filiatrault et Fils,
171, 7e avenue,
Laval des Rapides,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Gilles, de Pont-Viau, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7 h.

PAPINEAU (Jeanne) — A Montréal, le 7 janvier 1976, à l'âge de 84 ans, est décédée Mlle Jeanne A. Papineau, fille de feu Louis Joseph D. Papineau, et de feu Lucie Paquette. Lui survivent une sœur Rachel ainsi que plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4340, rue St-Denis,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs; dons aux oeuvres de charité de votre choix. Exposé vendredi à 7 h p.m.

CECM: 84 écoles occupées à 60 pour cent seulement de leur capacité

par Mariane FAVREAU

La CECM a passé en revue hier les écoles de chacune de ses cinq régions françaises et de ses deux régions anglaises pour constater que 84 d'entre elles sont occupées à moins de 60 pour cent de leur capacité théorique.

Mais dans plusieurs de ces cas, l'école reste fonctionnelle malgré la diminution de sa clientèle et on n'envisage pas de la fermer. En fait, une seule fermeture d'école est projetée pour septembre prochain: l'école Daniel O'Connell, une école anglaise de la région A. Il s'agit d'une annexe à St. Augustine of Canterbury où tous les élèves pourront prendre place désormais.

D'autres fermetures sont à envisager sur une plus longue période, particulièrement d'écoles élémentaires. Dans

plusieurs cas, il s'agirait d'une "fermeture" administrative: l'école continue d'être occupée mais partage certains services avec une autre.

C'est la région V (Ahuntsic, Cartierville) qui compte le plus d'écoles dont la fermeture est à prévoir à plus ou moins long terme, à

moins que la situation ne se rétablisse. Mais contrairement aux rumeurs qui ont alerté les gens du quartier, l'école Saint-Charles-Garnier continuera de recevoir les élèves en septembre prochain.

D'autre part, comme les rapports maître-élèves à l'élémentaire sont déjà en voie

de diminution dans les présentes négociations, il est à prévoir que les taux d'occupation seront à réviser.

D'ailleurs, à la suggestion de la présidente, les commissaires demandent à leurs services compétents de réexaminer la politique d'utilisation des bâtiments scolaires quant aux critères de fermeture et

des taux minimum de viabilité.

Jusqu'ici, la CECM n'a jamais fermé une école utilisée au moins à 50 pour cent.

Les coûts

Les commissaires voudraient également obtenir une évaluation des coûts du maintien d'une école sous-uti-

lisée de même que les implications pédagogiques que tel maintien comporte. A titre d'exemple, on a cité l'école Saint-Antoine, à N.D.G., où les services d'un directeur, d'une secrétaire, d'un concierge, etc. totalisent \$68,000 pour maintenir cette école sous-occupée.

D'autre part, la commission cherche à rentabiliser les locaux inoccupés par des locations ou autres. C'est déjà la pratique dans certaines écoles où les classes n'occupent qu'une partie de l'école, les autres locaux étant loués.

Dans un autre ordre d'idée, les commissaires ont approuvé la demande d'autori-

sation de réduire l'enseignement en anglais. Il s'agit d'une simple formalité demandée par la loi 22. Le secteur anglais de la CECM passe donc de 42,721 en septembre dernier à 40,344 cette année. De ce nombre, 11,707 élèves sont déclarés de langue maternelle anglaise contre 6,976 l'an dernier.

Brigade anti-gang contre le crime organisé

par Georges LAMON

Un porte-parole de la police de la GUM a confirmé la création d'une brigade anti-gang dont le travail principal consistera à faire échec à la pègre.

C'est la concrétisation d'un souhait émis par les membres de la Commission d'enquête sur le crime organisé à la suite des témoignages qu'elle a recueillis dans la preuve sur la famille Dubois.

En effet, le juge Jean Dutil avait alors espéré que la police de Montréal se donne des moyens de lutte plus efficaces contre les gangs.

"C'est déjà en voie de formation, a précisé le porte-parole, mais il reste encore à choisir les derniers policiers qui en feront partie et déterminer les dernières modalités avant de la créer officiellement."

La décision a été prise au cours d'une réunion de l'état-major de la police de la CUM.

Cette brigade, qui devrait entrer en fonction dans les prochaines semaines, sera vraisemblablement dirigée par le capitaine-détective Henri Marchessault, actuellement responsable de la section des prêts usuraires et coordonnateur du dossier des frères Dubois.

Il s'agira surtout pour cette brigade de faire échec aux organisations criminelles qui voudraient se former ou qui sont déjà en pleine opération de façon à tranquilliser le public, qui pourra ainsi obtenir une meilleure protection.

Le meurtre de Mme Rehel: Pierre Morin condamné à 10 ans de bagnes

Le jeune Pierre Morin vient d'être condamné à dix ans de prison pour homicide involontaire et à six ans pour tentative de meurtre, les deux sentences devant être purgées concurremment, pour sa participation au meurtre de Mme Loïselle Rehel, commis le 17 novembre 1974.

Michel Lechasseur, reconnu coupable de ce meurtre, a récemment été condamné à la prison à perpétuité dans cette affaire.

Le procès de Morin, qui est âgé de 23 ans, devait débiter devant un jury quand l'accusé a reconnu sa culpabilité à une accusation réduite d'homicide involontaire sur la personne de Mme Rehel et de tentative de meurtre sur la personne d'Alain, le fils de 15 ans de Mme Rehel.

Le procureur de la Couronne, Me Paul-Ernile Lejour, a noté dans ses remarques que Morin, qui avait pris l'habitude de suivre Lechasseur partout, était lui aussi une victime dans cette affaire.

Il a également admis que l'accusé montrait déjà des signes de réhabilitation possible et a demandé à la cour de lui donner une chance.

Morin purgera donc sa sentence dans une institution à sécurité moyenne afin de ne pas avoir de contacts avec des criminels endurcis.

Sears

Vente d'entrepôt

SE CONTINUE JUSQU'AU 12 JANVIER

À NOS DEUX MAGASINS PLACE VERTU MAIL CHAMPLAIN

- La plus grande vente à travers tout le magasin! Super aubaines! Prix coupés, ainsi que nos bas prix de tous les jours!
- Magasinage en personne seulement
- Quantités limitées
- Procurez-vous notre circulaire "Vente d'Entrepôt" de 20 pages.

Pantalons pour jeunes hommes

100% polyester. Couleurs bleu, brun, 28-32

Valeur 6.99 **1.99** ch

Vêtements pour Jeunes Hommes. Rayon 48

Stylos Bic

Reg. .25 **13c** ch.

Papeterie. Rayon 3/39

Bas pour garçons

Couleurs marine, brun, bleu ciel, beige et blanc 8-10 1/2. 68098.

4/1.99

Vêtements pour Garçons. Rayon 40

Chandails pour dames

100% acrylic. Couleurs bleu, rouge, marine. P-TG. 4421

Reg. 4.99 **3.49** ch

Accessoires pour Dames. Rayon 86

Coeurs entrelacés 10k

Reg. \$25 **10.99** ch

Bijouterie. Rayon 4

Tissu en denim brossé

45". 100% coton. Laver et sécher à la machine. Bleu pâle, marine et brun. 10288

Reg. 3.39 **2.39** ver.

Tissus à la verge. Rayon 36



Combinaisons de motoneige pour enfants

100% nylon. Couleurs variées. 4-6x

Vêtements pour Enfants. Rayon 29



Vestes de ski pour hommes

30" de long. 100% nylon. Couleurs marine, bleu. P-G

Vêtements pour Hommes. Rayon 45

Bikinis et culottes pour dames

Couleurs variées.

66c ch

Lingerie pour Dames. Rayon 38

Reg. 2.29 - 2.99

1.49
1.99 ch

Sous-vêtements pour fillettes

Styles et couleurs variés. 8-14

Vêtements pour Filles. Rayon 77



Reg. 8.99 **5.99** ens.

2 coussins pour chaises berçantes

Motif Colonial. Couleurs brun, rouge, bleu. 20505.

Rideaux. Rayon 24



Scie à guichet "craftsman"

1/4 hp. Vitesse variable. 23289.

Reg. 49.98 **34.98** ch

Quincaillerie. Rayon 9

Tenues sports pour hommes

100% polyester. Laver et sécher à la machine. Style chemisier, couleurs brun, marine. 38-44. 11548.

Reg. 24.99 **19.99** ens.

Vêtements pour Hommes. Rayon 41

Ensemble de service 16 pièces

Bleu et blanc.

Reg. 8.99 **5.99** ens.

Cadeaux. Rayon 21

Détergent à lessive 45 lbs

54145

Reg. 21.99 **15.99** ch

Articles Ménagers. Rayon 11

Maillots pour dames

100% nylon. Couleurs marine, rouge. P-G. 4090.

Reg. 3.99 **2.49** ch

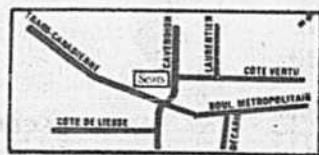
Accessoires pour Dames. Rayon 88

MAGI-CUBES

Reg. 2.29 **1.79** bte

Papeterie. Rayon 39

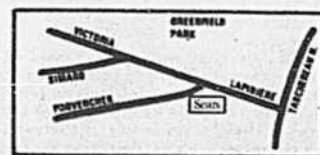
Simpsons-Sears Ltd.



**PLACE VERTU
VILLE ST-LAURENT
3055, CÔTE VERTU**



Vous ne dites que: "PORTEZ À MON COMPTE"
Satisfaction ou argent remis



**MAIL CHAMPLAIN
BROSSARD
1655, PROVENCHER**